

SOULEYMANE NDÉNÉ NDIAYE ANCIEN PREMIER MINISTRE

Omerita et calculs

► “Je suis le confident de Wade”



P.2

SYTJUST ET ÉTAT DU SÉNÉGAL

P.7

Derrière les mots,
des enjeux à milliards



AFFAIRE DE LA DROGUE DANS LA POLICE

Le Général Pathé Seck :
“j’attends les conclusions
de la Justice” P.5



DOSSIER HABRÉ

Ses proches écartent toute
possibilité de suicide P.5



SOULEYMANE NDÉNÉ NDIAYE, ANCIEN PREMIER MINISTRE

L'omerta !

Sur la terre ferme de Dakar depuis la semaine dernière, Souleymane Ndéné Ndiaye ne chôme pas. A la Maison centrale d'arrêt et de correction de Rebeuss avant-hier lundi 15 juillet 2013, il a rendu visite hier à Bara Gaye à la prison du Cap Manuel. Le dernier Premier ministre du gouvernement sous le régime de Me Abdoulaye Wade qu'il a rencontré à plusieurs reprises à sa résidence de Versailles, ne veut point rester sur place. Même s'il refuse de parler...

"Je ne parlerai pas. Le moment n'est pas encore venu pour moi de le faire". Et lorsqu'on lui demande si ce moment arrive bientôt, il répond de façon évasive : "Vous le saurez quand ce moment arrivera". Visiblement, Souleymane Ndéné Ndiaye qui a débarqué à Dakar après un séjour à Londres ne veut pas claquer la langue. Il déclare même ne pas vouloir occuper la Une des journaux dans le contexte actuel. Sur sa rencontre avec Karim Wade avant-hier lundi à la Maison centrale d'arrêt et de correction de Rebeuss, Souleymane Ndéné Ndiaye ne veut rien révéler. "Je ne vais pas révéler le contenu des discussions que j'ai eues avec Karim Wade. Ni le concernant, ni concernant les autres que j'ai vus comme Abdoul Aziz Diop et Bara Gaye aujourd'hui (NdI, hier). Cette démarche du dernier Premier ministre du Sénégal, critiqué après sa dernière lettre ouverte adressée à ses frères de parti, vise-t-elle un rapprochement-réconciliation avec ses camarades libéraux ? Tout comme le serait la visite dont il a gratifié Me Abdoulaye Wade à Versailles en France ? Souleymane Ndéné Ndiaye estime qu'il n'en est rien. Il considère Karim Wade, Aziz Diop et Bara Gaye comme des camarades de parti, à qui il doit rendre visite.

"Je suis le confident de Wade"

Souleymane Ndéné Ndiaye se présente comme un confident de l'ex-Président Wade. "J'ai été le Premier ministre de Me Abdoulaye Wade. Et je suis surtout un confident pour lui", nous confie-t-il au téléphone. De quoi a-t-il parlé avec le patron des libéraux Me Abdoulaye Wade, lors de leur rencontre à Versailles il y a quelques jours ? "Je ne peux rien dire sur le contenu de nos discussions. J'ai été parmi ses plus proches collaborateurs. Je suis son confident. On parle de beaucoup de choses lorsqu'on est ensemble. Mais n'attendez pas de moi que je mette sur la place publique ce qu'on se dit entre quatre murs. Le Sénégal est le pays où des gens peuvent se permettre de révéler le contenu de discussions entre personnes à huis clos", déclare-t-il. Mais précise Souleymane Ndéné Ndiaye, "ce n'est pas une seule fois que je ren-



contre le Président Wade. Je l'ai vu à plusieurs reprises chez lui à Versailles", fait-il remarquer au bout du fil.

"Si je dois voir Macky Sall..."

Désormais sur la terre ferme dakaroise, Souleymane Ndéné Ndiaye va-t-il rencontrer le Président Macky Sall ? "Macky Sall est mon ami. On est amis depuis très longtemps. Même lorsque j'étais Premier ministre et lui dans l'opposition, mes camarades du Pds m'interpellaient en disant "ton ami là...". Je crois que si je dois le voir, je n'aurai pas besoin d'audience. Cela se fera le plus naturellement du monde". Par ailleurs, Souleymane Ndéné Ndiaye ricane lorsqu'on assimile son séjour d'études à Londres à une manière de fuir le pays pour se reposer. Sévère, il répond : "J'ai tellement d'amis à travers le monde que si c'est cela l'intention que j'avais, je n'aurais eu aucun problème à me rendre dans le pays de mon choix. Mais si vous venez chez moi, vous verrez bien que je n'ai pas perdu du temps à Londres. Je suis revenu avec mes diplômes. J'étais comme un étudiant. Je me réveillais tous les jours, très tôt le matin pour aller étudier", renseigne-t-il. ■

préssumé avec Karim Wade et arrêté en même temps que le fils de l'ancien président de la République, Abdoulaye Wade, Bibo Bourgi est déclaré malade depuis sa mise sous mandat de dépôt, le 17 avril dernier. Mais visiblement, la Justice n'aurait pas assez de garantie de le voir revenir sur la terre ferme dakaroise...

Police, la hiérarchie déboussolée par la guerre des chefs

Cela ne se calme pas au front des gros bonnets de la Police nationale. Après le limogeage de Cheikhna Keïta la semaine dernière, la guerre des tranchées se poursuit toujours au sommet. Une bataille qui a démarré il y a quelques mois lorsqu'il s'est agi de remplacer l'ex-Directeur général de la Police nationale, Codé Mbengue. Malgré la réunion convoquée par le ministre de l'Intérieur pour remettre les compteurs à zéro, c'est reparti de plus belle. Mais au sommet de l'Etat, on pense que cette affaire fragilise plus la Police que l'actuel directeur général de la Police nationale, Abdoulaye Niang (*photo*). Et sans doute que des mesures seront prises dans les prochains jours, nous soufflons-t-on, sans qu'on ne sache quoi exactement. *Enquête* l'avait révélé, dès les premiers jours ayant suivi le limogeage de Codé Mbengue, sans du reste descendre jusqu'au bout de la ceinture. Mais dans cette affaire, difficile de savoir ce qui relève de faits et ce qui est règlement de comptes.

Diop, "les faits sont suffisamment graves, et mettent en péril la sécurité même du pays, pour que le Procureur se doive de monter en première ligne, en s'autosaisissant, sans délai, de ce ténébreux dossier".

Gouvernement : le CIRSEM "exhorte" Abdoul Mbaye à démissionner

La démission du Premier ministre Abdoul Mbaye. C'est ce à quoi "exhorte" le Comité des intellectuels républicains pour le suivi des engagements et de la massification de l'Alliance pour la République (CIRSEM). Dans un communiqué daté du 16 juillet, le CIRSEM, coordonné par Lassana Sidibé, avance l'argument de "mettre à l'aise (...) le président de la République (...). Macky Sall dans la mise en œuvre de sa vision pour un Sénégal prospère". Le Comité constate que "la récurrence des attaques portées contre la personne du Premier ministre défraie la chro-



nique et serait par ailleurs aux antipodes des valeurs républicaines". Lassana Sidibé et ses camarades considèrent, sans plus de précision, que "les faits pour lesquels le Premier ministre fait l'objet d'attaques sont désobligeants pour un homme d'Etat et ralentiraient davantage le rythme d'exécution des engagements et orientations politiques du chef de l'Etat".

Procès Hissène Habré : Les Chambres extraordinaires ont entamé l'audition des parties civiles

Les chambres africaines extraordinaires se sont mises au travail en ce qui concerne l'audition des parties civiles dans l'affaire Hissène Habré. Depuis avant-hier, lundi 15 juillet, les juges d'instruction ont commencé à recueillir les déclarations des vic-

times ou parents de victimes de crimes commis au Tchad entre le 7 juin 1982 et le 1er décembre 1990. Ce travail d'audition semble titanesque, vu que le nombre de parties civiles à entendre est important. Toutes ces parties civiles sont tchadiennes et les Chambres africaines extraordinaires doivent boucler les auditions la semaine prochaine, nous révèlent des sources bien au fait du dossier. Depuis que Hissène Habré a été interpellé, inculpé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et placé sous mandat de dépôt le 3 juillet dernier, avant d'être envoyé au Pavillon spécial de l'hôpital Aristide Le Dantec, voilà que débute les choses sérieuses avec cette audition des parties civiles qui a démarré ce lundi. Rappelons que le budget du procès de Hissène Habré est évalué à 18 milliards. C'est la partie fonctionnement de ce budget, un montant de plus de 12 milliards, qui prend en charge le transport des témoins du

Tchad au Sénégal et à l'intérieur du Sénégal.

Justice, Bibo Bourgi coïncé à Dakar

En liberté provisoire pour des raisons médicale, Bibo Bourgi veut aller en France pour se soigner. Via son avocat, Me Guédel Ndiaye, il a saisi la commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite pour solliciter une autorisation de sortie du territoire national. Mais nos sources assurent que son sort sera analogue à celui de Mbaye Ndiaye et Cie. Ibrahima Khalil Bourgi a déposé sur le bureau de la commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) une demande d'autorisation de sortie du territoire. Il doit se rendre à l'hôpital militaire Val-de-Grâce de Paris pour honorer ses rendez-vous médicaux. La demande a été déposée par le cabinet Guédel Ndiaye. Inculpé pour complicité d'enrichissement illicite

Jamra et "Mbañ Gacce" demandent au procureur de s'autosaisir

Les révélations fracassantes de l'ex-patron de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), le commissaire Cheikh Sadibou Keita, à propos d'un trafic de drogue dans les hautes sphères de la police sénégalaise, rapporté par Le Quotidien hier, revulsa l'Ong Jamra et l'Observatoire de veille "Mbañ Gacce". Dans un communiqué reçu hier, les deux associations dirigées par l'Imam Massamba Diop demandent au Procureur de s'autosaisir de l'affaire. Elles estiment que cela "entretient dans la conscience collective une terrible désillusion, doublé d'un détestable climat de suspicion. Et prouve, s'il en était besoin, que notre pays est en grave danger ! Ainsi donc, de hautes autorités policières, censées garantir notre sécurité, ne seraient que de vulgaires porteurs de valises de narco-criminels nigériens !" Pour l'Imam Massamba

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane

Directeur de la rédaction :

Mamadou Lamine Badji

Rédacteur en chef :

Momar Dieng

Chefs de desk :

Momar Dieng - Politique

Maquette : Penda Aly Ngom, Ahmet Ka

Photographe : Amadoune Gomis

Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :

maimounaenquete@gmail.com

Tél. : 77 834 11 90

ACTUALISATION DES LISTES POUR LES LOCALES 2014

Pathé Seck lance l'opération "Kaay bindu"

En prélude aux élections locales de mars 2014, le ministre de l'Intérieur a démarré hier une caravane de sensibilisation afin d'exhorter les populations à s'inscrire sur les listes électorales.



— ANTOINE DE PADOU

Face au peu d'empressement, si ce n'est d'intérêt, à se faire électeurs dont font montre les citoyens, à moins de huit mois des élections locales prévues en mars 2014, le ministre de l'Intérieur s'est résolu à prendre le taureau par les cornes. Il a décidé d'exhorter les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales à travers une caravane de sensibilisation dénommée "kaay bindu" (viens t'inscrire, en wolof).

"Cette grande offensive, pour parler comme les militaires, vise à mobiliser toutes les énergies et les volontés en vue d'une participation massive des citoyens aux opérations de révision exceptionnelle des listes électorales", a indiqué le général Seck, au cours de la cérémonie orga-

nisée devant les locaux du ministère de l'Intérieur. Malgré la prorogation (du 16 au 25 juillet) de la date butoir de révision des listes électorales, les citoyens ne fréquentent pas, comme il est souhaité, les commissions administratives, a déploré le ministre. "Cela s'explique par diverses raisons parmi lesquelles une communication et une sensibilisation peu progressives, dira-t-il. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de lancer, à partir de ce matin, cette opération kaay bindu, en vue d'inciter les citoyens à profiter des dix derniers jours de la révision exceptionnelle pour s'inscrire en masse sur les listes électorales".

A cet effet, et pour relever ce défi, plusieurs activités sont prévues, notamment l'intensification de l'itinéraire des commissions administra-

tives dans toutes les communes et communautés rurales du Sénégal, l'organisation de caravanes de sensibilisation et de mobilisation ainsi que l'accélération des opérations de distribution et d'établissement de cartes d'identité dans les commissariats urbains, a fait savoir le Général Pathé Seck. "L'itinérance des commissions a pour objectif de rapprocher davantage les citoyens des centres d'inscription, de modification et de radiation des électeurs, alors que la caravane permettra de sensibiliser et d'inciter le plus grand nombre de citoyens à se rendre auprès des commissions administratives qui sont au nombre de 588, réparties sur l'ensemble du territoire national", a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la caravane, elle est composée de trois camions équipés de matériels de sonorisation, d'animateurs et de professionnels de la sensibilisation et communication pour sillonner tout le pays avec un axe bien défini pour chaque camion. "Toutes les capitales régionales et départementales recevront la caravane", a assuré Pathé Seck, soulignant que dans les sous-préfectures, d'autres opérations de sensibilisation seront menées par les autorités administratives.

Par ailleurs, le général Seck a affirmé que des efforts seront faits concernant la carte nationale d'identité (CNI), à compter du 17 juillet 2013 afin d'accélérer la cadence de l'établissement des dossiers et de la distribution des pièces en souffrance dans les commissa-

riats de police. La Direction de l'autonomisation des fichiers (DAF) "va appuyer les commissariats urbains en renforçant les effectifs des agents dédiés à ces opérations", a indiqué Pathé Seck. Il a ajouté que le centre d'appel de la Daf sera aussi réactivé pour informer les demandeurs de carte nationale d'identité de la suite réservée à leur requête. "En combinant la caravane, l'itinérance de commissions administratives et l'accélération des opérations d'établissement et de délivrance de la CNI, nous espérons toucher le maximum d'électeurs potentiels mais aussi les électeurs déjà inscrits et qui veulent procéder à des modifications, changer de statut ou radier les personnes décédées", dit-il. ■

La CENA juge "salutaire" l'initiative

La Commission électorale nationale autonome (CENA) "souscrit activement" la caravane lancée hier par le ministère de l'Intérieur et juge "salutaire" cette initiative visant à amener les citoyens sénégalais à s'inscrire massivement sur les listes électorales, a indiqué son président Doudou Ndir. S'exprimant lors du lancement de cette campagne, Doudou Ndir a rappelé que la sensibilisation et la communication des électeurs sont une mission dévolue à la CENA.

"Je souscris activement à cette opération du ministère de l'Intérieur. La CENA entre dans cette campagne de sensibilisation qui entre dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales en vue des élections locales de 2014", a-t-il dit. Doudou Ndir a précisé que les démembrements de la CENA "s'impliqueront fortement dans cette opération salutaire de nature à renforcer et garantir le droit de vote des citoyens comme l'a inscrit la loi électorale".

"Cette initiative de haute portée civique à l'endroit de notre jeunesse en particulier, contribuera sans doute, à aller se faire inscrire au niveau des commissions administratives à travers le pays", a-t-il ajouté. Selon lui, cette opération de sensibilisation devrait contribuer à relever le nombre d'électeurs inscrits, ce qui se traduira par une grande fiabilité de la population électorale. "Il est évident que plus le nombre d'électeurs est important, plus notre démocratie s'en trouvera renforcée", a-t-il relevé.

Pour sa part, Alé Lô, président de l'Union des associations d'élus locaux (UAEL) a appelé à un retrait massif des cartes d'électeur, en rappelant que des milliers de cartes d'électeur demeurent en souffrance dans les commissions de distribution. "Nous voulons qu'il y ait une campagne massive pour 2014, afin que nous puissions ressentir avant le 25 juillet, l'effort accompli dans le cadre des inscriptions mais également pour le retrait des cartes", a dit Alé Lô. ■

(APS)

GESTION DU PAYS

Les libéraux de France pointe un "marketing politique pathétique"

La fédération en France du Parti démocratique sénégalais (PDS) a dénoncé la gestion du Sénégal, pointant un "marketing politique pathétique qui prévaut dans le pays". Dans un communiqué faisant suite à sa réunion tenue le 13 juillet dernier sur la situation politique et socio-économique du Sénégal, cette fédération estime que le PDS est "la seule ligne de mire du président Macky Sall et de ses pouvoirs politiques et juridiques".

Mais, selon les membres de la fédération, si l'objectif du président est de restreindre la liberté de ces responsables démocratiques, "c'est peine perdue". Pour eux, la détention en prison et l'interdiction de sortie du territoire des responsables du PDS dont la culpabilité n'a été établie en aucun moment, rappellent des "pratiques tristement célèbres des dictateurs".

En outre, la fédération n'a pas manqué de souligner "la situation économique catastrophique" du pays. La fédération a mentionné que le Sénégal a perdu "tout son prestige et sa crédibilité" auprès des institutions financières depuis l'avènement de Macky Sall. Face à cette situation, la fédération exhorte le PDS à maintenir le cap des mobilisations et porter haut la parole d'une population "de plus en plus pauvre et secourir sans délai un pays détruit par un président sans vision". ■

DJIDI DIARRA (STAGIAIRE)

ESTIMANT LEUR PARTI EN PERTE DE VITESSE À SANGALKAM

Des "apéristes" tirent la sonnette d'alarme

— PAPE MOUSSA GUËYE

C'est le branle-bas de combat chez les responsables de l'Alliance pour la république (APR) des quatre collectivités locales nées du découpage administratif de l'ancienne communauté rurale de Sangalkam, appelées les "quatre C". Ils estiment leur formation politique en perte de vitesse dans la zone et l'expliquent par "l'installation des délégations spéciales contrôlées par des responsables de Rewmi qui se renforcent de plus en plus". Selon El Hadji Malick Ndiaye, chargé

des élections de l'Apr dans les quatre C et modérateurs du département, "le président de la République sait très bien que même l'installation des délégations spéciales, que j'appelle conseillers spéciaux, est une promesse électorale, ce sont des fonctionnaires en service ou à la retraite qui doivent diriger les délégations".

Pour ces responsables de la zone, "avant l'installation des délégations spéciales, il n'y a pas eu de concertation avec les gens de l'APR ou de la coalition Macky 2012. Car le président de la République (...) devait impliquer dans la gestion de ces délé-

gations spéciales les "apéristes" de la localité l'ayant élu avec le score que tout le monde connaît". Aussi, déplorent-ils : "Il n'y a aucun responsable de l'APR dans les équipes dirigeantes des délégations spéciales. Nous sommes tous affaiblis et ne pouvons régler aucun problème des militants parce qu'ayant des problèmes de survie. Il nous est aujourd'hui difficile de faire des déplacements pour aller à la rencontre de la base. Nos militants sont en train d'être récupérés par les gens de Rewmi".

Excédés par cette situation, El Hadji Malick Ndiaye et ses camarades de tonner : "Cela nous pousse à dire au président Macky Sall que s'il veut faire de la politique, il n'a qu'à suivre les conseils de la base. Car nous avons des réalités dans cette localité et avons combattu un système. Donc, il est inadmissible que nous soyons défavorisés au profit de ceux nos

adversaires d'hier. C'est nous qui avons gagné lors de la présidentielle ; donc, il est absurde que nous soyons toujours dans l'opposition."

En outre, le chargé des élections de l'Apr dans les quatre C avance que les émissaires que le président de leur parti envoie dans la zone ne connaîtraient pas la réalité du terrain, citant le ministre Arame Ndiaye. Selon M. Ndiaye, "Arame Ndiaye est une fierté pour Rufisque mais les démarches qu'elle est en train d'entreprendre ne plaident pas pour la bonne marche du parti, car affaiblissant le parti et favorisant les transhumants".

Pour mieux se faire entendre donc, une grande assemblée générale réunissant les "authentiques" membres de l'APR a été convoquée pour le dimanche 21 juillet 2013 dans les locaux de l'ex-communauté rurale de Sangalkam. ■

PROFIL- MOUSTAPHA SAMB, CHANTEUR RELIGIEUX

Le poids d'une bénédiction

Après une carrière de lead vocal d'un jeune orchestre mbalax et choriste d'Abdou Guité Seck, Moustapha Samb s'est tourné vers la musique spirituelle. EnQuête prend prétexte du lancement de son premier album, "Kifi guen", pour dresser le profil de ce jeune artiste.



■ BIGUÉ BOB

Du mbalax, il a replongé dans l'univers du chant religieux qui a bercé son enfance. C'est la mue qu'a opéré l'artiste Moustapha Samb, qui a présenté hier à Dakar son premier album de musique spirituelle. Ancien lauréat du concours de chants de l'émission télévisée Oscars des vacances, le jeune Saint-Louisien a amélioré ses gammes sous l'aile d'Abdou Guité Seck, l'artiste phare de la ville Nord du Sénégal. Pour cause,

c'est avec une reprise d'une chanson de l'ex-chanteur du groupe Wock que le jeune Samb a remporté la palme lors de la finale Oscars des vacances 2003.

Il était encore adolescent. Mais l'auteur de "Djeleul sa ndieul" décèle quand même chez lui un certain talent et en fait son choriste. Moustapha Samb l'accompagnera jusqu'en 2005 et en fait son mentor. En conférence de presse hier à la maison de la culture Dousta Seck, il a versé des larmes en

évoquant son expérience avec Abdou Guité Seck.

Malédiction maternelle ?

Avant d'intégrer le groupe de Guité, le jeune Moustapha Samb a été lead vocal du groupe "Guné yi" avec lequel il fera le tour de l'Europe. Mais sa carrière peinait à décoller. Serait-ce une malédiction maternelle ? "Ma mère était contre la voie à laquelle je m'étais dessiné. Elle ne voulait pas que je fasse de la musique et me disait chaque jour : +tu ne réussiras jamais dans ça+. Cela s'est avéré puisque malgré les multiples tournées, je n'avais ni argent ni succès éclatant", s'est persuadé Moustapha Samb. Elle-même chanteuse, sa maman a bâti sa renommée à travers le chant religieux. Bien connue à Saint-Louis, Adja Marème Diané Ndiaye s'est fait chanter du prophète et ne pouvait se résoudre à voir son fils emprunter un chemin différent du sien. Elle aura gain de cause en 2005.

Cette année-là donc, Moustapha a décidé de se détourner du mbalax et de ne se consacrer qu'aux louanges du Prophète (PSL). Et dépit de son jeune âge, 28 ans. "La jeunesse passe très vite. On ne peut pas attendre d'avoir les cheveux blancs pour se consacrer à la religion. Il faut s'y mettre dès à présent", dit-il. Il précise d'ailleurs : "Je ne fréquente plus les boîtes de nuit. Je ne me rends qu'à des soirées religieuses. Et avoir des copines de

gauche à droite ne m'intéresse pas. Je joue quand même au football." Et pour ne pas se laisser tenter, Moustapha Samb s'est passé la corde au cou, il y a près de quatre mois, en convolant en justes noces avec une étudiante. "Le courant passe facilement entre les filles et moi. Elles demeurent malgré tout des amies et des sœurs. Je ne dirige presque que des dahiras de femmes. Et mon épouse n'est pas membre d'un de ces dahiras. Elle est étudiante et suit ses cours", confie notre interlocuteur.

Profitant du mois béni de ramadan, Moustapha Samb a mis sur le marché sa première production dénommée "Kifi guen", un album de sept titres dont la plupart rendent hommage au Prophète Mouhamad (PSL). Le chanteur fait également l'éloge des différents guides religieux du Sénégal. Le non moins disciple de Cheikhna Cheikh Saadbou Aïdara parle aussi du jugement dernier dans son album. Une manière de rappeler aux musulmans les afflictions de l'au-delà mais aussi ses joies selon le poids des actes posés ici-bas.

Pour la promotion de ce nouveau bébé, qui est une autoproduction, Moustapha Samb entend organiser une grande nuit, ce 26 juillet au Yengoulène, avec son orchestre "Moustapha Rassoul". Le lieu est-il approprié ? "Il n'y avait que le Yengoulène qui était disponible. Cela pose un problème auquel nous les chanteurs religieux font face, celui du manque de salles de spectacle qui nous sont spécialement dédiées. Le Sénégal en a besoin", explique-t-il.

Très ambitieux, Moustapha souhaite exporter sa musique. Raison pour laquelle, il ne s'est pas contenté de cloner les Arabes. Il use des instruments traditionnels africains comme la Kora, le Tabala ou encore le xalam. ■

LITTÉRATURE - NOUVEL OUVRAGE

Le "portrait" de Muhammad (Psl) par Ousseynou Guèye

Le concours général, organisé chaque année pour les élèves de première et de terminale, a fait ses délibérations ce mercredi 12 juin à l'Office du Baccalauréat. 95 prix ont été enregistrés par les élèves sur un total de 1 281 candidats. Le ministre de l'Éducation nationale souligne une baisse des performances par rapport aux années passées.

■ MARIÉTOU KANE (STAGIAIRE)

Pour son premier ouvrage, Ousseynou Guèye a choisi de faire le "portrait" du prophète Mouhamed (Psl). Intitulé "Muhammad, portrait d'un homme", le livre de plus de 300 pages, publié en 2013, retrace les différentes étapes de la vie du prophète de l'Islam.

"Ce livre est pour moi un challenge. J'ai eu un stress personnel, comme si j'avais mon enfant entre

mes mains quand je l'écrivais. Je voulais me prouver que je pouvais faire quelque chose. Je ne voulais pas d'interférence extérieure. Je le couvais, et le gardais secrètement jusqu'à sa publication", a confié l'étudiant en science économie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). D'après ce jeune de 22 ans, émotion, compassion et tristesse l'ont accompagné pendant toute la durée d'écriture.

Il dit s'être investi dans le décodage du processus de vie mouve-

menté d'un prophète sans pour autant entrer dans les réflexions profondes islamiques légitimées par le Coran. "Je me suis limité à retracer sa vie avant et après sa prophétie sans pour autant essayer de le défendre ni de justifier. Néanmoins, j'ai essayé d'étayer ma pensée à l'aide de versets coraniques à chaque fois que nécessaire", a expliqué M. Guèye.

L'ouvrage s'articule autour de quatre grandes parties dont un préambule qui décline la vision de l'écrivain et son objectif. "C'était devenu clair, je voulais écrire sur la vie de cette personne qui m'avait tant influencé. A l'âge où beaucoup parlent de crises d'adolescence, ses biographies étaient devenues mes compagnes, ma vie, ma principale inspiration", écrit M. Guèye. Le contexte de l'apparition de Muhammad, quant à lui, dessine les conditions dans lesquelles le Saint homme a vécu avec sa famille et son entourage. La vie de l'homme qui constitue la 3e partie de l'ouvrage entre en réalité dans le nœud du sujet. Elle met le prophète dans son contexte de prophétie sans



oublier sa dimension humaine. La 4e partie, intitulée "Dans les cœurs pour l'éternité", invite à un retour à l'esprit.

En somme, le livre peut être résumé en quelques mots essentiels : amour, profession de foi, retour à l'essentiel et spiritualités pratiques. "Cet ouvrage, tout le monde peut le lire et le comprendre (de 11 ans à x années), par la qualité et la disposition de ses chapitres", a indiqué son auteur. ■

PEOPLE - CITÉ DJILY MBAYE

Mbathio Ndiaye accusée de tapage nocturne



Mbathio Ndiaye est-elle une voisine aussi peu accommodante ? La réponse est affirmative si l'on se fie à ses voisins à la Cité Djily Mbaye de Dakar où la danseuse multiplie les frasques.

Après l'incident à propos de ses ordures ménagères l'ayant opposé au gardien de son immeuble, Mbathio a encore eu maille à partir avec toujours le vigile de son logement. La dame aurait refusé de se conformer aux règlements de l'immeuble. "Il est demandé à tous les habitants de l'immeuble d'emporter la clé du portail (principal) en sortant le soir pour des mesures de sécurité. Mbathio refuse d'amener sa clé avec elle et au retour exige du gardien qu'il lui ouvre le portail", renseigne un voisin qui a requis l'anonymat.

Le soir du samedi 6 juillet, souffle notre interlocuteur, rentrée tard dans la nuit, elle aurait exigé du gardien qu'il lui ouvre la porte. Face au refus du vigile, elle aurait haussé le ton et fait un tel tapage nocturne que cela a coupé le sommeil de ses voisins. "Mbathio refuse de sortir avec la clé du grand portail malgré ses activités nocturnes et exige du gardien de lui ouvrir le portail quand elle rentre le soir. Ayant été avertie de la nécessité de se conformer à cette instruction de sécurité, elle fait du boucan dans le quartier avec une altercation avec le gardien en réveillant son voisinage", informe toujours notre source. La dame aurait remis ça dans la nuit du samedi 13 juillet au dimanche 14 juillet, en traitant le vigile de tous les noms d'oiseau. "Ce n'est pas de ma faute si tu es obligé de te poster toute la journée devant la porte, et c'est ce qui te fait mal...", aurait balancé la danseuse au vigile.

A en croire notre témoin, si l'ancienne protégée d'Oumou Sow s'est sentie pousser ainsi des ailes, c'est parce qu'elle n'était pas seule, elle était accompagnée de trois grands gaillards. "Après s'être livrés à un tapage nocturne à partir de l'appartement de Mbathio, la danseuse et trois gros bras ont provoqué le gardien et s'en sont pris à lui physiquement. Elle a ensuite balancé des insanités au gardien de son immeuble et celui de ses voisins", rapporte notre source.

Las de vivre ses écarts de conduite, les voisins de la danseuse priaient pour qu'elle déménage.

La danseuse : "Je m'en f..."

Jointe au téléphone par EnQuête, hier, Mbathio Ndiaye n'y est pas allée par quatre chemins et a lâché au bout du fil : "Je m'en f... du gardien et de mes voisins. Lijentiwoumaleen, awma seen jot. Écrivez ce que vous voulez". ■

BIGUÉ BOB

AFFAIRE D'UN TRAFIC DE DROGUE AU SEIN DE LA POLICE NATIONALE

Le Général Pathé Seck n'entend pas entrer dans "une guerre fratricide"

Le scandale qui secoue actuellement la police nationale préoccupe le ministre de l'Intérieur qui a recommandé l'ouverture d'une enquête. Toutefois, le général Pathé Seck (*photo ci-dessous*) a indiqué qu'il ne faudrait pas compter sur lui pour arbitrer "une guerre fratricide".



■ ANTOINE DE PADOU

Le général Pathé Seck est visiblement un homme pragmatique. Il ne compte pas déroger à cette règle de vie, à propos du scandale de trafic de drogue qui secoue la haute autorité de la police nationale. Interpellé hier sur l'existence d'un rapport de l'Ocrtis (Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants) qui mouille l'actuel

DGPN, Abdoulaye Niang, dans le trafic de drogue, le ministre de l'Intérieur a soutenu n'être au courant de rien. "Moi, je n'ai pas encore reçu ce rapport. Vous m'apprenez vous-même l'existence de ce rapport", a répondu le général Pathé Seck, en marge du lancement de la campagne "Kaay bindu" dont l'objet est d'accélérer les inscriptions sur les listes électorales.

Pathé Seck : "J'attends les

conclusions de l'enquête"

Même s'il n'a pas nié l'existence d'un tel rapport produit par le commissaire Cheikhna Cheikh Saadbou Keïta, qui vient d'être débarqué de la tête de l'Ocrtis, le général Pathé Seck a indiqué qu'il n'a encore rien reçu. Selon lui, le commissaire Keïta a un chef direct. Toutefois, il a tenu à faire cette précision : "Je n'entends pas être impliqué dans cette guerre fratricide entre responsables. J'attends les



conclusions de l'enquête et les conclusions que la justice va tirer."

Pour tirer au clair cette affaire inédite qui risque d'emporter beaucoup de monde, à moins qu'il ne s'agisse d'un coup d'épée dans l'eau, le général Seck a soutenu avoir personnellement recommandé l'ouverture d'une enquête. "Il y a quelque temps, la presse avait fait état de révélations concernant cette affaire. J'avais souligné, à l'époque, que ces révélations avaient été faites par un malfaiteur arrêté et mis à la disposition de la justice. J'avais dit : attendons ce que la justice va dire. Personne n'est mieux placé que le magistrat, le procureur pour dire la suite donnée à cette affaire". Selon le ministre de l'Intérieur, il est préférable que la justice tire ses propres conclusions et que l'enquête qu'il a ordonnée donne des résultats. "A ce moment-là, a-t-il poursuivi, nous apprécierons".

Le rapport de Cheikhna Cheikh Saadbou Keïta

Évoquée dans la presse depuis quelque temps, les informations sur ce scandale ont été renchériées, dans l'édition d'hier du journal "Le Quotidien". Le journal soutient que Abdoulaye Niang serait au cœur d'une affaire qui a des liens "avérés" avec le grand banditisme et des milieux de la drogue, selon un rapport produit par le commissaire Cheikhna Cheikh Saadbou Keïta. Donc, l'actuel boss de la police aurait aidé des malfaiteurs et fait revendre de la drogue pour son propre

compte. D'après toujours le rapport envoyé par le commissaire Keïta, son prédécesseur à l'Ocrtis est au cœur d'un trafic international de stupéfiants impliquant des dealers nigériens et sénégalais. Le journal a mentionné que, dès la nomination de Abdoulaye Niang (*photo ci-contre*) à la tête de la Dgpn, Cheikh Keïta a saisi Pathé Seck pour l'informer des "dégâts" laissés par son prédécesseur à l'Ocrtis. Un trafic qui a duré dix ans. ■

NAFILA DU JOUR

Prière :

4 rakka'a avec pour chacun

- **1 fois Fatiha**
- **3 fois Tabatt yada**
- **1 fois Khoula Houwa Allahu**

Bienfaits :

Celui qui effectue cette prière se verra accorder les bénédictions dues à tous ceux qui acceptent stoïquement les décrets divins (muñkat yi) et liées à la lecture du Coran entier. Il bénéficiera des bénédictions qui procurent 70 ans de dévotion pendant lesquels il passe les jours à jeûner et les nuits à prier. Ordre sera donné à deux anges qui se chargeront d'effacer tous ses péchés et d'enregistrer des bienfaits à son intention et ce, jusqu'au jour du jugement dernier. Dieu agréera ses prières et son jeûne et le mettra à l'abri des mauvaises intentions des hommes. Il le préservera des mauvais tours de "Satan" et toutes les angoisses. Le jour du jugement dernier, il sera parmi ceux qui ne verront rien qui leur fasse peur ou les inquiète. On ouvrira à son intention les portes des 8 Paradis et le priera d'entrer dans celui de son choix et ce, sans le juger. ■

LES PROCHES DE HABRÉ EN CROISADE CONTRE "L'INTOX"

"C'est un bon musulman, jamais il ne se suicidera"

■ AMADOU NDIAYE

Les proches de l'ex-président tchadien sont formels. "Hissène Habré ne se suicidera jamais", contrairement à ce qui est soutenu depuis un certain temps dans la presse. Mais aussi par rapport à ce qu'a dit le procureur général des Chambres africaines extraordinaires Mbakké Fall, qui aurait été le premier à avoir évoqué "curieusement" la possibilité d'un suicide du Président Habré, parce qu'il serait "armé". Dans une note dont Enquête détient copie, les proches de Habré dénon-

cent les récents événements liés à l'enlèvement de Habré. Des événements qui ont édifié l'opinion sénégalaise et internationale du "jeu qui se joue" autour de la personne de l'ancien homme fort de N'Djamena. C'est ainsi que les proches de Habré se disent intrigués par "l'obsession d'une partie de la presse à relayer les dossiers de presse du service de communication des chambres africaines, en distillant dans l'opinion l'idée d'un suicide éventuel du président Habré". Après "l'enlèvement" de Habré, une nouvelle phase du "complot" est mise en marche, selon les proches de l'ex-

dirigeant tchadien. Il s'agit du "procès médiatique". Ils relèvent et décrivent "la mise sur pied d'un tribunal disposant de centaines de millions de francs, pour organiser une opération de lynchage médiatique d'une personne à qui il est censé assurer un procès équitable" !

Les proches de Habré de dire que depuis 13 années, l'ex-président tchadien "fait l'objet d'un harcèlement scandaleux, mais personne n'a jamais entendu parler de tendances suicidaires". Ils rappellent que Habré a déjà fait l'objet d'une arrestation, en 2005, lors de la demande d'extradition belge. Il avait séjourné 15 jours au Pavillon spécial et personne n'avait parlé de sa volonté de mettre fin à ses jours. Suffisant pour qu'ils disent que "le président Habré ne mettra jamais fin à ses jours, qu'on se le tienne pour dit et ce, définitivement". ■



SA PEINE DE 12 ANS DE TRAVAUX FORCÉS CONFIRMÉE

Le berger avait asséné un coup de coupe-coupe à son ami d'enfance

Alors qu'il cherchait à obtenir une réduction de peine, Aliou Sow n'a pas obtenu gain de cause. La Cour d'assises de Dakar a confirmé hier les 12 années de travaux forcés qu'il a écoupées devant la Cour d'assises de Saint-Louis.



FATOU SY

Les deux mains sur ses deux joues, Aliou Sow braque son regard sur le juge Mamadou Diané et ses deux conseillers. Vêtu d'un caftan beige, il écoute religieusement le juge sans comprendre un traître mot du délibéré, parce qu'il ne comprend pas le français. Finalement, c'est l'interprète, en poular, qui met fin à son suspense. M. Moulaye Kane lui notifie que la Cour d'assises d'appel de Dakar vient de confirmer la peine de 12 ans de travaux forcés, infligée en première instance, par la Cour d'assises de Saint-Louis, le 13 avril 2011. Réalisant ce qui vient de se tramer, Aliou Sow met ses deux mains sur sa tête en signe de désespoir. "J'implore votre pardon. C'est l'œuvre de Satan", dit-il, en tournant la tête. Puis, il rejoint le box des accusés, dans une démarche

traînante, portant un peu plus le poids de la mort de son ami Abou Kâ. Un drame qu'il ressasse depuis le 2 septembre 2007 et qui lui vaut 12 ans de bagne.

Même s'il a rendu orphelin la fille de son ami, il estime qu'il ne mérite pas cette sanction. C'est pourquoi, il a fait appel, d'autant que le berger a affirmé n'avoir jamais eu l'intention d'ôter la vie à son ami, tué dans sa 26ème année. Auparavant, ils n'avaient jamais eu de différend, mais cette fois-là, Aliou Sow s'est laissé emporter par la

colère, pour des brouilles. Le jour du crime, les deux parties se rendaient à un baptême au village de Rainabé 2, dans la zone de Ross Béthio. Aliou Sow et Abou Kâ étaient chacun sur une charrette, mais en cours de route, l'attelage de l'accusé a dépassé celui de la victime. A en croire Aliou Sow, son ami s'est senti offensé. "Aux environs de 18 heures, il m'a invité à le rejoindre derrière les habitations, pour me reprocher de l'avoir chahuté", a révélé l'accusé. Selon ses dires, le défunt a commencé à l'injurier, mais lui n'a pas répliqué et a continué son chemin. Subitement dit-il, "il m'a tiré par le boubou, avant de sortir son coupe-coupe et j'ai réagi promptement en sortant le mien". À ce stade de son récit, l'accusé s'est empressé d'ajouter que l'arme a atteint le cou de sa victime "par hasard". Sur sa lancée, il a nié s'être enfui après son

forfait.

"Je n'utiliserai plus jamais de coupe-coupe"

Aliou Sow a été arrêté au village de Niassène, grâce au nommé Mbaye Thioub. Celui-ci l'a piégé, en l'invitant à prendre le thé chez lui, avant d'appeler les gendarmes. "Je n'avais pas fui. Je me suis retrouvé là-bas parce que je m'étais égaré et j'étais déboussolé", s'est défendu Aliou Sow. D'autres témoins, dont le frère de l'accusé, ont également contredit Aliou Sow, en affirmant que la victime n'a pas injurié l'accusé et n'était pas non plus armée.

L'accusé s'est engagé à ne plus porter de coupe-coupe. "Je n'utiliserai plus jamais de coupe-coupe, car si je suis ici, c'est à cause de cette arme", a-t-il promis.

Me Betty Ndiaye : "Il faut interdire le port d'armes blanches"

C'est pourquoi, au-delà de cette affaire, l'avocate de la défense, Me Betty Ndiaye, a estimé que la justice doit sévir contre le port des armes blanches. Sinon, a-t-elle dit, des gens vont continuer à tuer leurs prochains pour des choses insignifiantes. Ce qui est arrivé à Aliou Sow qui, dit-elle, a agi par instinct de survie. C'est pourquoi elle a demandé une disqualification des faits de meurtre en coups mortels. Un avis que n'a pas partagé l'avocat général Mame Cor Ndour, selon qui l'accusé aurait dû s'estimer heureux d'avoir écoupé d'un "verdict indulgent". Il a demandé que les faits d'assassinat initialement reprochés à Aliou Sow soient maintenus, parce qu'"il y a préméditation, du fait que le cou de la victime, sectionné au 2/3, a failli se détacher du reste du corps". Pour la répression, il a requis 20 ans de travaux forcés. ■

Ambiance

Un plaidoyer émouvant sur le port d'armes blanches

Une course de charrette. L'altercation entre le vainqueur et le perdant qui s'ensuit. Des mots malheureux qui sont prononcés. Et, dénouement tragique : Aliou Sow tue Abou Ka, en lui tranchant la gorge. L'affaire, bien malheureuse, pour laquelle s'est réunie hier la cour d'assise de Dakar en session d'appel, aurait facilement pu être évitée, n'eût été la prolifération des armes blanches dans certaines parties du pays. Cela, la défense l'a bien compris : « Nous sommes en train de faire le procès d'un homme, alors que c'est celui d'une tranche de la société sénégalaise qui devrait avoir lieu à la place. Comment peut-on admettre que le port d'armes blanches soit devenu si banal dans le nord du pays et que n'importe qui se retrouve avec une machette en main ? J'en appelle à tous les Sénégalais, afin de trouver les racines du mal pour endiguer ce fléau », a plaidé avec beaucoup d'éloquence Me Béty Ndiaye. ■

S. BENGELOUN

PROFIL DE L'ACCUSÉ

Un charretier rancunier

Alioune Sow est né le 3 juillet 1984 à Mpal (localité au nord du Sénégal, à 33 km de Saint-Louis). Fils de Yamar et de Khady Sow, ce garçon robuste de teint caramel est, on s'en doute, un berger peulh.

Ce caractère, fortement identitaire, est à la fois la fierté de l'accusé (il ne parle que le Peulh) et sa démise puisqu'en bon berger peulh, il ne s'est jamais séparé de la machette qui, en 2010 à Rainabé, est devenue l'arme avec laquelle il a tranché le cou de son parent, la victime Abou Ka.

De ce triste fait divers, néanmoins, on ne sait s'il faut rire ou pleurer car, de l'enquête, il ressort que ni l'accusé ni sa victime n'étaient colériques. Alioune Sow lui-même s'en désole à la barre : « Je ne sais ce qui s'est passé, je n'avais pas l'intention de le tuer. C'est l'œuvre de Satan. »

Une excuse qui, à première vue, peut paraître facile, mais étonnamment, se trouve être la réponse vraie et honnête de l'accusé : habitué à se promener armé d'une machette, il aurait, selon ses dires, cru que la victime, avec laquelle il était en train de se disputer, allait lui asséner un coup et donc se serait défendu.

Lorsqu'on l'entend, avec sa voix douce et grave et ses paroles jamais plus hautes l'une que l'autre, il est difficile de ne pas penser que l'accusé a tout bonnement succombé à un coup de sang... C'est bien dommage pour ce jeune mari et père d'un enfant. ■

SOPHIANE BENGELOUN

ASSISES SAINT-LOUIS- VOL EN RÉUNION AVEC USAGE D'ARME

Les deux acolytes voulaient disparaître avec les 54 millions d'un Mauritanien

FARA SYLLA

Thierno Sow, cultivateur, Amadou Sow, maçon, et Boya Sy, cultivateur ont été jugés hier pour association de malfaiteurs contre tous, vol en réunion avec usage d'arme, détention d'arme de la 6e catégorie sans autorisation pour le premier et le second et complicité de vol en réunion avec usage d'arme pour le troisième. À la barre, les trois sujets peuls, natifs de Rosso Sénégal et placés sous mandat de dépôt le 14 octobre 2010, ont varié dans leurs propos. Ils ont voulu faire croire à la cour qu'ils ne se sont jamais connus auparavant. Thierno Sow a rejeté toute amitié avec Amadou Sow. Tout au plus, il a reconnu l'avoir rencontré dans un restaurant et avoir passé deux jours chez lui. Tout le contraire de ce qu'il avait dit à l'en-

quête préliminaire. "J'ai adhéré au plan d'Amadou Sow qui m'a fait comprendre qu'un Maure allait venir de la Mauritanie avec de l'argent", confiait-il devant les gendarmes et le juge d'instruction.

Devant ses dénégations, la cour lui a rappelé le séjour carcéral qu'il a déjà fait, il y a quelques années, pour une affaire de faux billets. Concernant l'arme, achetée au marché hebdomadaire Gouy Mbeutt, qui a été découverte sur lui, il a également tout rejeté en bloc. Amadou Sow a adopté le même stratagème, mais il a fini par reconnaître qu'ils sont les auteurs du vol, sauf qu'ils ignoraient le contenu du sac.

Comment le duo a tenté de disparaître avec les 54 millions

C'est un piroguier du nom de Boya Sy qui a informé le nommé Amadou Sow de

la prochaine traversée par pirogue d'une forte somme d'argent détenu par le Maure El Khady Kaliman, selon les gendarmes de Richard-Toll. Munis de cette information, Amadou Sow et son ami Thierno Sow se sont postés près du débarcadère de Diamaguène. Après l'arrivée de l'embarcation, ils parvinrent à mettre la main sur l'argent contenu dans deux sachets en plastique de couleur noire et s'enfuirent, à travers les marées du fleuve Sénégal. Alertés par le Maure, les populations se lancèrent à la poursuite des malfaiteurs. Madické Fall et la bande de poursuivants mirent rapidement la main sur Thierno Sow, malgré les coups de feu tirés d'un pistolet artisanal. Avec lui, ils retrouvèrent une partie du butin (20 millions). Les gendarmes, venus en renfort, se lancèrent également à la poursuite du second voleur qui réussit à tra-

verser trois bras de fleuve, avant d'être appréhendé avec le reste du butin (34 millions) qu'il a tenté de cacher sous l'eau. Après leur arrestation, les deux acolytes dénoncèrent Boya Sy comme étant leur informateur.

À la barre, Hamoud Diop, le conducteur de la pirogue qui transportait l'argent, a expliqué comment les brigands sont parvenus à mettre la main sur l'argent. "Une fois que la pirogue a accosté, ils ont surgi de la mangrove. C'est Thierno Sow qui détenait le pistolet. Amadou tenait un coupe-coupe", a-t-il dit. Fort de ce témoignage, l'avocat général Saliou Mbaye a requis les travaux forcés à perpétuité pour Thierno et Amadou Sow, avant de demander à la cour d'acquitter Boya Sy. Dans leurs plaidoiries, les avocats à la défense Mes Babacar Nam et Ciré Bâ ont soutenu que le vol est constant dans ce dossier, contrairement à l'usage d'arme. Ainsi, la cour d'assises de Saint-Louis a prononcé l'acquittement pour Boya Sy. En revanche, elle a déclaré Thierno Sow et Amadou Sow coupables d'association de malfaiteurs et a requalifié les faits de vol en réunion avec port d'armes. ■

MOT DU JOUR

Paroles soporifiques

Quelle n'a pas été la déconvenue de l'avocat général, Mame Cor Ndour, au moment de procéder à la réquisition du parquet.

En effet, ce dernier s'est retrouvé devant un micro aphone et, cherchant le responsable de la sonorisation, il s'est rendu compte que ce dernier, las des débats, s'était endormi à poings fermés !

L'épisode cocasse s'est conclu en une tape (pas très) amicale sur l'épaule donnée par un huissier et moult remontrances au dit « dj » de la part de l'avocat général : « Vous n'êtes pas là pour dormir, mais pour faire un travail bien déterminé ! », a tempêté ce dernier. ■

S. BENGELOUN

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET FONDS COMMUN

Derrière le bras de fer, des enjeux à milliards

Le bras de fer entre les greffiers et le gouvernement se poursuit en attendant l'issue des travaux de la commission technique prévus ce jeudi. Mais les apparences sont bien trompeuses dans cette affaire qui défraie la chronique. Derrière le bras de fer entre l'Etat et cette corporation bien stratégique dans le dispositif de la Justice sénégalaise, se cachent des enjeux énormes, liés aux investissements. Chaque camp semble camper sur ses positions dans un dialogue de sourds, mais le ver est dans la liasse...



Aminata Touré, ministre de la Justice

■ DAOUDA GBAYA

Les Sénégalais, désireux de se rendre dans les tribunaux, vont encore devoir prendre leur mal en patience. La rencontre d'hier, entre le gouvernement (les représentants des ministères de la Justice, du Budget, de l'Économie, de la Fonction publique, de l'Urbanisme) et le Syndicat des travailleurs de la justice (Sytjust) s'est soldée par un échec. Aucune des parties n'ayant voulu faire de concession. En grève depuis quelques

semaines contre l'adoption du nouveau décret portant modification des droits de délivrance en matière civile et commerciale (ou nantissement), les greffiers refusent d'arrêter leur mouvement d'humeur tant que leur tutelle ne revient pas sur sa décision. "Le gouvernement nous a demandé de suspendre le mot d'ordre de grève afin d'engager les négociations avec sérénité. Il souhaiterait que l'on commence les négociations en commission technique le jeudi avant de se retrouver en commission plénière le 30 juillet. Nous avons demandé au

gouvernement de suspendre le décret, objet de la mésentente en attendant que les travaux se terminent. Le gouvernement a répondu qu'il n'est pas en mesure de le faire. Par conséquent, nous avons dit qu'il n'est pas question de lever le mot d'ordre de grève", a déclaré Ousmane Diagne, secrétaire général du Sytjust, contacté par *EnQuête*.

Visiblement déçu, ce dernier met en garde l'exécutif : "Si au cours de la commission technique, nous nous rendons compte qu'il y a une volonté réelle et manifeste de la part du gouvernement, on pourrait arrêter la grève. Mais si on se rend compte qu'il a mis en place cette commission pour faire du dilatoire, nous allons continuer."

Enjeu : rendre attractif l'environnement des affaires

Du côté de la tutelle, on se désole de la situation. Pour Abdoulaye Dianko, directeur des affaires civiles et des sceaux au département de la Justice, "personne ne peut vous dire que le décret a impacté négativement sur les fonds communs". Car, poursuit-il, "au-delà des actes de nantissements, il y a plusieurs droits qui alimentent le fonds commun", à savoir les jugements rendus, les certificats de nationalité, les casiers judiciaires.

Mais le plus gros enjeu réside autour de l'environnement des affaires que le pays s'engage à rendre attractif. Or, révèle à ce propos M. Dianko, "certains investisseurs ont commencé à râler" du fait du taux élevé des nantissements. Et puisque "nous sommes dans un monde compétitif", le gouvernement du Sénégal a décidé de privilégier "l'intérêt général" sur l'intérêt d'un groupe de personnes. D'ailleurs, une source du ministère de la Justice confie que les actes de nantissements ne constitueraient qu'une infirme partie desdits fonds communs. Pour preuve, "en 2012, il n'y a eu que 2 nantissements, en 2013, il n'y en a eu qu'un seul", indique notre interlocuteur. "Je pense que ces gens-là (les greffiers) mènent un combat de personne."

"Faux !" rétorque Ousmane Diagne. "On n'en fait pas un problème personnel. Depuis 15 mois, il n'y a aucune perturbation venant du secteur de la Justice. Certains militants du Sytjust sont allés même jusqu'à dire que nous étions de mèche avec les autorités de la place", soutient-il. "Nous étions dans une situation assez délicate au lendemain de l'élection présidentielle et que nous voulions donner aux nouvelles autorités le temps de s'imprégner des dossiers", explique M. Diagne. Pour prouver son "esprit patriotique", le leader du Sytjust dit avoir demandé à ses collègues de délivrer les casiers judiciaires et les certificats de nationalité "pour ne pas pénaliser les étudiants dans les concours". Alors, dit-il, "il appartient à l'État, qui a aussi le devoir de veiller à une bonne politique de distribution du service public, de ne pas poser des actes qui vont créer des problèmes dans un secteur aussi fragile que celui de la Justice".

En tout cas, cette grève est durement ressentie par de nombreux citoyens et perturbe sérieusement le fonctionnement de la justice. Et les

NÉGOCIATIONS GOUVERNEMENT/ SYTJUST

C'est le statu quo !



La tempête qui plane sur le ciel de la justice est loin d'être dissipée. Car la rencontre entre le gouvernement du Sénégal et le Syndicat des travailleurs de la justice (Sytjust) qui s'est tenue hier n'a pas permis d'arrondir les angles, malgré deux tours d'horloge de conciliation. Chaque partie a campé dans ses positions.

Depuis trois semaines, le fonctionnement de la justice est perturbé par un mouvement d'humeur du Sytjust. Qui vient de boucler hier une grève de 48 heures, après celle de 24 heures observée, le 4 juillet dernier. Une situation qui a perturbé les audiences, puisque tous les dossiers sont renvoyés, à chaque fois qu'il y a grève. Les délibérés sont également prorogés. Ce sont les prévenus qui voient leur détention préventive prolongée. Toutefois, ces renvois sont profitables aux justiciables qui pourront obtenir leur jugement sans grande difficulté. ■

FATOU SY

DIÈNE FARBA SARR, DG DE L'APIX

"Les greffiers pourront gagner un milliard en investissements demain"

Le Directeur de l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (Apix) se réjouit du décret portant modification des droits de délivrance en matière civile et commerciale à l'origine du mouvement de grève du Sytjust. Joint par téléphone par *EnQuête*, Diène Farba Sarr estime qu'avec cette mesure, les greffiers ont plus à gagner. "S'ils (les greffiers) perdent 10 000 f aujourd'hui, ils vont gagner un milliard en investissements demain. C'est clair", assure-t-il. Le patron de l'Apix pense qu'on n'a pas suffisamment expliqué au Sytjust "les véritables enjeux" de ce décret et "l'effet multiplicateur" que cela induirait.

Pour en savoir davantage, *EnQuête* a parcouru le document de "présenta-

tion de Justice commerciale". Lequel rappelle le projet en cours de modification du décret n°2007-819 du 18 juin 2007, introduisant un tarif progressif en ce qu'il affecte des taux compris entre 5%, 1,5% et 1% appliqués aux actes constatant le dépôt au greffe des dossiers de nantissements. Les pourcentages en question concernent respectivement les montants compris entre la fourchette de 0 à 3 millions, de 3 à 5 millions et au-delà de 5 millions. Or, le projet de modification, indique le document, consiste à réaménager ces taux.

Un investissement de 340 milliards attendu dans le secteur de l'Énergie

Ainsi, les taux appliqués aux premières tranches resteront inchangés.

Mais seuls les montants supérieurs à 3 millions sont concernés. En d'autres termes, un taux de 1% sera appliqué aux montants compris entre 5 à 500 millions ; un taux de 0,5% aux montants compris entre 500 millions et un milliard. Tandis qu'un taux de 0,25% sera appliqué au-delà de 1 milliard. En cas de nantissements divers, portant sur un même projet, explique toujours le document, le projet fixe le pourcentage destiné au fonds commun à 1% du montant de la somme totale objet du prêt. Ce, lorsque l'investissement est égal ou supérieur à un milliard.

D'après un cadre de l'Apix, l'adoption de ces mesures "va pousser les investisseurs à venir au Sénégal". La source annonce d'ailleurs un investissement de 340 milliards Cfa dans



le secteur de l'énergie pour les prochains mois. "Et si on applique les droits d'enregistrement, la redevance de l'Armp (Agence de régulation des marchés publics), et le taux de nantissement [qui était en vigueur], cela va coûter à cet inves-

tisseur 34 milliards de francs Cfa. Dans ce cas, il préférera aller au Ghana, en Île Maurice ou en Guinée Bissau où le taux est plus faible", explique-t-il. Les enjeux de ce bras de fer sont visiblement économiques... ■

AUTOROUTE A PÉAGE

La recette journalière estimée à 15 millions F Cfa

Le 1er août, dans moins de 15 jours, l'autoroute à péage sera ouverte. En attendant, le PDG d'Eiffage Sénégal évalue à 15 millions de F Cfa les recettes journalières tirées du trafic sur l'autoroute.



■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

La recette journalière sur le trafic de l'autoroute à péage tourne autour de 15 millions de F Cfa. C'est l'estimation faite par le PDG de Eiffage Sénégal, Gérard Sénac, qui pense que les recettes pourraient même dépasser cette estimation à partir du 1er août prochain, date de l'ouverture de l'autoroute à péage.

"Aujourd'hui, notre pari est sur le trafic. On tourne à 10 millions, 12 millions ou 15 millions de recettes par jour. Demain, on espère qu'il y aura plus et c'est à partir du 1er août que nous allons le voir. Et plus on gagne, plus l'Etat va gagner", soutient Gérard Sénac, patron de la société

SENAC SA à laquelle l'exploitation de l'autoroute a été attribuée pour une durée de 30 ans.

D'après M. Sénac, 16% des recettes proviennent des bus, des transports en commun, des taxis. "Cela veut dire que l'autoroute n'est pas faite seulement pour les riches. Elle est là pour tout le monde", a-t-il commenté. L'autoroute profiterait aussi aux usagers qui vont économiser du carburant et vont gagner du temps, a-t-il ajouté hier, lors d'une rencontre entre SENAC SA et les maires des sept communes d'arrondissements traversées par l'autoroute à péage. Il s'agit des communes de Guinaw Rail Nord, Guinaw Rail Sud, Thiaroye Gare, Diacksao, Diamaguène Sicap Mbao, Keur Mbaye Fall et Rufisque.

A moins de 15 jours de l'ouverture de la voie rapide, SENAC SA a convié les maires de ces communes pour aborder plusieurs questions liées à la sécurité, aux inondations, etc. "Cette autoroute est un ouvrage structurant qui a fait l'objet d'un déplacement de 30 000 âmes. C'est un bien public qu'il faut surveiller, qu'il faut entretenir et maintenir. Pour le moment, elle est privée et c'est le concessionnaire qui gère son ouvrage et d'ici 30 ans, l'ouvrage sera réaffecté à l'Etat", a fait savoir le Directeur général de l'APIX, Diène Farba Sarr.

D'après Mme Khady Ba, maire de Diamaguène-Sicap-Mbao, l'autoroute a traversé la totalité de sa commune d'arrondissement. "Notre commune est coupée en deux et il n'y a que des passerelles pour passer et c'est tout à fait normal que les populations se plaignent", a-t-elle relevé. Même si elle a réussi à calmer ses administrés, l'édile demande plus de passerelles pour leur passage et qu'on tienne compte des personnes handicapées. "Nous avons évoqué les inondations, le mur qu'ils ont mis en place. Nous allons sensibiliser sur la sécurité tout en demandant l'éclairage de l'autoroute à péage. Avec la police qui est présente et un éclairage, on peut régler une partie de la sécurité", pense-t-elle. ■

devons agir vite", a indiqué M. Guèye.

Pollueur-Payeur

Une fois l'ouvrage terminé, il sera un patrimoine de l'Office national d'assainissement du Sénégal (ONAS) qui se chargera de son exploitation. Et d'après le ministre de tutelle, l'ONAS aura besoin de ressources pour le maintien l'ouvrage car il faut assurer sa pérennité. C'est pourquoi, a fait savoir Oumar Guèye, une redevance industrielle sera mise en œuvre. Et à en croire le ministre, les industriels concernés ont déjà signé en 2010 un protocole avec l'Etat et avaient donné leur accord pour mettre en place le système de traitement. Toute entre-



DÉPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Les travaux pourraient s'achever avant fin 2016

L'état désastreux de la baie de Hann pourrait être, d'ici quelques années, un vieux souvenir pour les riverains. Les travaux de sa dépollution pourraient s'achever avant fin 2016.

Les autorités sénégalaises veulent accélérer la mise en œuvre du projet de dépollution de la baie de Hann. Notamment en engageant les travaux d'un ouvrage composé d'un intercepteur de 13 km, de 8 stations de relevage des eaux usées, d'une station de prétraitement et d'un émissaire en mer de 3 km. Coût total du projet, 33 milliards de F Cfa, financé par les bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD).

Initié en 2010, ce projet avait connu un coup d'arrêt. Mais, selon le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Oumar Guèye, le Sénégal est en train d'accélérer le projet et l'ouvrage pourrait être disponible en fin 2016. Le ministre présidait

hier un atelier de partage et de validation de l'étude de mise en place d'une redevance assainissement des eaux industrielles de la baie de Hann et d'une révision de la taxe de la pollution annuelle. Oumar Guèye, qui avait fait samedi une visite de la baie de Hann, se dit touché par le spectacle trouvé sur place, alors qu'il y a quelques décennies, Hann avait l'une des plus belles baies au monde. "Cette baie est complètement polluée. L'Etat doit prendre ses responsabilités, les industriels de même, ainsi que les populations riveraines. Nous avons vu toutes sortes de déchets. C'est de notre responsabilité à nous tous de redonner à cette baie de Hann son lustre d'antan. Nous sommes tous interpellés et nous

BFEM 2013

Les candidats à l'épreuve des questions de société

Les candidats au Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) 2013 ont démarré les examens hier, dans le calme. Les questions d'actualité sur la paix et les accidents de la route, ont fait l'objet des épreuves de dictée et de dissertation. 162 914 postulants étaient appelés à composer sur quatre matières dans la journée d'hier.

■ AÏDA DIÈNE

Au centre d'examen Anne Marie Javouhey, 491 candidats sont inscrits sur les registres pour l'examen du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) 2013 qui a démarré hier sur l'ensemble du pays. Mais une vingtaine de candidats ne se sont pas présentés dans les salles du centre composé de deux jurys encadrés par 48 surveillants et des secrétaires. A 11h 30mn, un calme plat règne dans cet établissement privé catholique dans toutes les salles de classe où les candidats planchent sagement sur les épreuves.

Interrogé sur les épreuves, Adama Camara, professeur de lettres modernes, donne des explications. Selon lui, le sujet de dissertation, qui porte sur "les accidents de la route", est abordable pour un élève qui a bien suivi le programme. Pour lui, un "bon professeur de français est celui qui pousse ses élèves à suivre l'actualité, à regarder ce qui se passe au niveau du pays". Car dit-il, les accidents de la circulation constituent un sujet d'actualité ; presque chaque jour, les médias évoquent des cas souvent dramatiques.

De l'avis de M. Camara, les deux

sujets de dissertation sont des sujets à orientation synthétique, c'est-à-dire pas de thèse, ni d'antithèse et de synthèse. Il soutient pour le premier sujet, que l'élève doit donner les raisons qui font que les accidents se répètent, ensuite proposer des solutions. Le second, a-t-il ajouté, consiste à donner l'intérêt que présente une œuvre au programme déjà lu.

A 12 heures, des élèves sortis des salles commentent les épreuves. Préférant garder l'anonymat, un candidat trouve que les épreuves étaient abordables. "C'est des sujets d'actualité, il suffit d'avoir un aperçu sur ce qui se passe au quotidien", dit-il. Pour sa part, la candidate Rahmatou Tandjigora, petite de taille, confie avoir traité le sujet sur "les accidents de la route", qu'elle trouve à sa portée. "Le sujet 1, ce n'était pas si mal, il fallait juste réfléchir, mais le second, je ne l'ai même pas regardé. Les reportages à la télé nous ont beaucoup aidés", ajoute une candidate qui préfère taire son nom.

Pourtant, Libasse Diop trouve que le premier sujet est difficile : "Je me suis débrouillé, mais le sujet concernant les accidents de la route était difficile." A chacun son inspiration. ■

prise qui adhère à ce projet individuellement ou au titre d'une organisation, devait mettre en place un système de prétraitement fonctionnel qui respecte les valeurs limites qui lui sont fixées par sa convention avant décembre 2012. Mais, a déploré le ministre, un an et demi après la date butoir, aucune entreprise n'a respecté concrètement ses engagements, malgré la mise à disposition d'un fonds de 8 milliards destiné à les accompagner. "La mise en place d'une redevance assainissement des eaux usées et d'une révision de la taxe annuelle

définit les voies et moyens de récupérer les coûts des services d'assainissements pour rendre pérenne l'exploitation des équipements qui seront mis en place. La future redevance industrielle devra service exclusivement à couvrir le fonctionnement et l'exploitation ainsi que la surveillance environnementale", a-t-il informé.

D'après le rapport présenté à l'occasion de l'atelier de restitution, une trentaine d'industries éprouve des difficultés à respecter la norme azote. Pour cela, il sera fixé comme obligation de mettre en place un prétraitement pour les établissements dont les rejets ne sont pas conformes aux normes de rejets dans le réseau public. "Nous ne voulons pas de pollueurs qui payent, mais des non pollueurs qui ne payent pas, c'est-à-dire des industries qui installent des systèmes de prétraitement et après ce prétraitement, la station va collecter ces eaux pré traitées avant l'émission en mer. Ce que les industries payent n'est qu'une redevance pour permettre l'entretien de l'ouvrage", a déclaré Oumar Guèye. ■

A. NG. NDIAYE

MOTS FLÉCHÉS • N°697(FORCE 3)

BORDURE DE CHAUSSEE	TRANSPARE	AUTRE NOM DE DD	CHANSON DES RUES	CHIFFRE ROND	JONCTION
PAPAPETS	PLACE	MANCHE AU TENNIS	FUTURES IRITE	DEPEINT	
CÉVENTE			VERTE AVANT LE PERAS		
OREAU NOIR ET BLANC			AUGE		
		GRAVITI À LA BOMBE		SUPPORT DE TÊTE	
		ÊTRE COAUGUE		ÉNOTIONS	
PANORAMA			ÊTRE GRAND OUVERT		
MOI DE NEGATION			INDIEN DES ANDES		SANS RIFE
		DESSERT ITALIEN			
		ÉCHOUER			
PISTE DE CHIQUE				ENLEVER	
SEVITI MALVAIS				RÈGLES DOUBLES	
		TEST CUTANÉ			ILE DE CHARENTA-NANTIVE
		RÉPONDU			POISSON APPÊTÉ
ASATTUE	DEGRABÉ				
	EMPLOYER				AVEC LES COUTURES
			OUVRIER SPÉCIALISÉ		
			INSTRUMENT À CORDES		
FAIT LE JEU DE L'ENNEMI				NOT D'HÉSITATION	
MESURE D'INTELLECT				DOULEURS	
			SANS EXCEPTION		
			UNITÉ POUR DOMINANTS		
	SERVEURS				
	FRÈRE DU PÈRE				UN ANDALOU
FAMILIX D'ORVIEL			DOUZE MOIS		
PAS GROS			HABITANTS		ANCIEN MARI
		CONSTELLE			VOLCAN SICILIEN
		CRIDE DUCHERON			
DESSIN SIMPLIFIÉ				APRÈS LE NUMERO DANS UNE ADRESSE	
CRUX COMME LE MOUTON				TOUTEFOIS	
			LAISSE BASA		
PESTITUES				PETITS RONGEURS	

horoscope

Bélier
☿ **Relationnel** : vous chercherez à améliorer les bases de votre relation amoureuse. Pour d'autres, la famille prendra une dimension toute particulière aujourd'hui.
☼ **Vie active** : vous ne craignez pas de sortir des sentiers battus et de tenter votre chance. Pour d'autres, vous surprenez votre entourage professionnel. **Bien-être** : malgré un peu de fatigue, vous pourrez compter sur une certaine résistance.

Taureau
♉ **Relationnel** : belle période pour améliorer votre vie amicale et donc faire de nouvelles connaissances. ☼ **Vie active** : ce sera une journée positive pour négocier, entamer des discussions ou élaborer de nouvelles stratégies de travail. ▼ **Bien-être** : votre dynamisme sera communicatif.

Gémeaux
♊ **Relationnel** : vous chercherez à réorganiser votre quotidien. Pour certains natifs, les astres vous pousseront à gérer autrement vos émotions ou vos sentiments. ☼ **Vie active** : belle période professionnelle ou financière en perspective qui vous verra évoluer. ▼ **Bien-être** : vous ferez preuve d'une grande maîtrise de vous.

Cancer
♋ **Relationnel** : pour beaucoup d'entre vous, ce sera une période fort sympathique pour parler projets, envisager la venue d'un enfant ou investir dans un lieu de vie. ☼ **Vie active** : vous aurez soif de projets et surtout de nouveauté. **Bien-être** : les astres vous conféreront énergie et solidité.

Lion
♌ **Relationnel** : pour certains, vous aurez besoin de revenir aux sources et la famille tiendra une place importante. ☼ **Vie active** : ce sera un mercredi parfait pour vous investir dans une entreprise qui vous tient à cœur. ▼ **Bien-être** : vous aurez l'occasion de récupérer et donc de refaire le plein d'énergie. Pour d'autres, évitez les abus.

Vierge
♍ **Relationnel** : les astres favoriseront vos échanges et donc vos relations avec les autres. C'est une belle période pour vous faire de nouveaux amis. ☼ **Vie active** : vous serez amené à réfléchir à vos projets ou vous chercherez à mieux avancer dans vos diverses entreprises ▼ **Bien-être** : vous serez vif et entreprenant.

Balance
♎ **Relationnel** : vous veillerez à consolider les liens qui vous unissent à votre moitié et vous serez plus à l'écoute de l'autre. Pour d'autres, vous aurez envie de plaire et de séduire. ☼ **Vie active** : aujourd'hui, vos projets auront le vent en poupe et les choses iront toutes seules. ▼ **Bien-être** : vous saurez faire face à vos obligations du jour.

Scorpion
♏ **Relationnel** : ce sera une excellente journée pour sortir, accepter une invitation ou vous évader avec votre moitié. ☼ **Vie active** : l'ennui ne sera pas au rendez-vous et pour certains, vous serez amenés à bouger. ▼ **Bien-être** : belle énergie et surtout belle résistance au stress.

Sagittaire
♐ **Relationnel** : vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement propice à l'épanouissement personnel, et ce, que vous soyez seul ou en couple. ☼ **Vie active** : adaptable, vous ne craignez pas de vous remettre en question lorsqu'il le faudra. ▼ **Bien-être** : ce mercredi vous permettra de refaire le plein d'énergie.

Capricorne
♑ **Relationnel** : vous ne manquerez pas une occasion d'améliorer votre vie sociale ou amicale. Ainsi, vous serez le premier à sortir ou à aller vers les autres. ☼ **Vie active** : certains de vos projets vous pousseront à sortir ou à bouger. ▼ **Bien-être** : vous veillerez à ne pas mettre à mal votre organisme.

Verseau
♒ **Relationnel** : plus que jamais, vous aurez besoin de douceur et vous aspirerez à évoluer dans un univers équilibré. ☼ **Vie active** : vous serez dans une belle période pour avancer dans vos projets. ▼ **Bien-être** : malgré du stress, vous connaîtrez un certain regain d'énergie.

Poissons
♓ **Relationnel** : vous serez bien à deux et vous vous efforcerez de passer plus de temps avec votre moitié. Pour d'autres, vous serez prêt à vous investir dans une histoire. ☼ **Vie active** : vous évoluerez comme vous le souhaitez dans vos projets. ▼ **Bien-être** : belle énergie et beau dynamisme.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°694

M	I	V	I	S
S	E	L	F	M
M	I	S	E	R
C	O	R	L	A
R	E	G	E	N
R	I	R	E	R
S	A	I	S	I
N	E	S	S	I
N	E	S	S	I
P	U	R	E	M
N	E	O	N	S
L	A	P	O	I
B	I	C	A	D
M	O	D	E	L
P	E	L	E	R
S	O	S	E	T

MOT FLÉCHÉ N°695

D	R	I	O	K
R	E	G	I	O
S	E	N	S	L
B	E	R	C	A
N	E	E	N	O
U	T	R	U	T
R	E	A	N	I
F	A	X	E	M
V	E	S	S	I
M	E	M	O	D
P	U	C	E	V
G	E	L	R	E
P	E	S	O	I
S	I	A	I	G
C	A	U	S	A
S	E	I	N	G
E	X	A	M	E

SUDOKU N°453

2	4	1	8	5	3	9	6	7
3	9	5	7	6	1	2	4	8
8	7	6	2	9	4	3	5	1
6	2	9	1	4	8	5	7	3
7	1	3	5	2	6	4	8	9
5	8	4	9	3	7	1	2	6
1	3	7	4	8	5	6	9	2
4	6	2	3	7	9	8	1	5
9	5	8	6	1	2	7	3	4

MOTS MELÉS • 443

Athlète qui même le train
LIÈVRE

MOT MÉLÉ EXPRESS N°132

BAISSE	LOUP	R B A I S S E
BASQUE	MARI	E L I O N H E
BRONZE	MECANO	H O N A C E M
COMETE	PECHER	C U B N B T U
FIXITE	POPE	E P A A R E H
GREVER	TANCHE	P T S L O M A
HARDIE	VERLAN	O M O R N O R
HUME		P A U E Z C D
LION		G R E V E R I
		F I X I T E E
G E E L B I C	ACCROC	GERCEE
R C E N D R E	APACHE	GRISOL
I O L C I E	BISE	HUMIDE
S R Y A R H R	CENDRE	PANURE
O C L A C E H	CHAI	ROYALE
U G F A L U G	CIBLEE	SAFARI
E A P U M E D	DOME	SOULER
S A O I A H C	DUCAL	
I S D E M O D	ECLAIR	
B E R U N A P		

Macky Sall et l'Occident



“ La demande de retrait de la base française (par l'ex-Président Wade, DMD) était une erreur qui relevait d'un sentiment nationaliste quelque peu mal placé. Sans de telles bases en Afrique, le Mali aurait disparu de la carte et notre pays aurait peut-être subi les conséquences les plus néfastes de l'avancée des terroristes” (Le Soleil, lundi 1er juillet, p. 3)

Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces mots sont bien du Président Macky Sall, dans une interview au quotidien français Le Monde. Cette déclaration tend à conforter ceux qui l'accusaient d'être le “candidat de la France” lors de l'élection présidentielle de l'année dernière. En fait, les propos sur le Mali, indignes d'un dirigeant africain, ressemblent fort à ceux exprimés il y a quelques mois par M. Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, qui disait que “sans l'intervention française, il n'y aurait plus de Mali” ! Le président sénégalais serait-il devenu “un pion” - conscient ou non- au service des ambitions géostratégiques des pays

occidentaux en Afrique? En tout cas, les propos ci-dessus et certaines décisions semblent indiquer un alignement quasi-inconditionnel du Sénégal sur les politiques de ces pays.

Des retombées militaires de la visite de Barack Obama?

A la fin de cette visite, Macky Sall a dit qu'elle “a repositionné le Sénégal sur la scène internationale” (Le Soleil des 29 & 30 juin). Il pense que cette visite pourrait inspirer confiance aux investisseurs privés étrangers. Mais il faut plus qu'une visite du Président des Etats-Unis pour attirer les investisseurs. Ce que Bill Clinton n'avait pas pu faire pour le Sénégal, dans une conjoncture mondiale beaucoup plus favorable, ce n'est pas Barack Obama qui va le faire, surtout dans la situation actuelle que connaît son pays. En plus des difficultés économiques et financières que traversent les Etats-Unis, le Président Macky Sall semble oublier que Barack Obama a perdu l'aura dont il jouissait au début de son premier mandat.

En vérité, le “repositionnement” dont

parle Macky Sall serait peut-être lié à autre chose qu'il n'a pas révélée. En effet, selon un quotidien sénégalais, Macky Sall aurait accepté que les Etats-Unis ouvrent au Sénégal une base militaire pour mener la lutte contre le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions du continent (Le Populaire, 3 juillet, p.6). Le journal ajoute que le Ghana avait rejeté une telle proposition lors du passage d'Obama dans ce pays durant son premier mandat. Si une telle information devait se révéler exacte, ce serait un tournant extrêmement dangereux et contraire aux intérêts fondamentaux du peuple sénégalais. Ce serait aller vers la vassalisation du pays qui risque de devenir une cible privilégiée pour les narcotrafiquants et les groupes terroristes.

Le traitement de l'affaire Habré

Si le doute est encore permis sur l'ouverture d'une base militaire, par contre, “l'enlèvement” de Hissène Habré – selon ses avocats- ou “kidnapping d'Etat” selon le journal EnQuête, 48 heures après le départ de Barack Obama, est une coïncidence trop troublante pour ne pas laisser planer des doutes sur la promesse faite au locataire de la Maison Blanche d'accélérer ce cas. Les soupçons sont renforcés par “les félicitations” de Reed Brody, conseiller juridique de Human Rights Watch, adressées à Macky Sall, juste au lendemain du départ d'Obama du Sénégal. Son organisation, qui a fait un lobbying intense auprès de l'Administration Obama sur cette affaire, aurait-elle eu vent de la “promesse” faite à dernier par Macky Sall? En tout cas, la diligence dont semble faire preuve le régime sénégalais sur

ce dossier serait largement dictée par le désir de plaire aux Etats-Unis et aux organisations mercenaires, comme Human Rights Watch, dont l'agenda principal semble être la chasse aux “dictateurs” africains !

Le président Macky Sall a eu également droit aux félicitations très chaleureuses de son homologue tchadien, Idriss Deby Itno. Deby est tellement content de la décision de Macky Sall qu'il a décrété la journée du vendredi 5 juillet jour férié, chômé et payé ! Tout cela montre la collusion objective entre le Président Macky Sall et le dictateur tchadien. D'ailleurs, Macky Sall avait donné une illustration de cette collusion en expulsant le jeune blogueur tchadien Makaïla Nguebla, vers la Guinée, sous des prétextes ridicules.

Visite à la CPI: un rejet de la position l'Union africaine?

Dans sa quête effrénée de se comporter en “partenaire modèle” de l'Occident, Macky Sall risque d'aller en travers des intérêts de l'Afrique. La visite qu'il a effectuée en novembre 2012 à la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye aux Pays-Bas, en est un exemple. En effet, il est difficile de comprendre qu'un président africain puisse visiter la CPI alors que l'Union africaine refuse toute coopération avec elle et que d'anciens Chefs d'Etat africains y sont détenus.

La position de l'Union africaine est motivée par le fait que la CPI est essentiellement spécialisée dans la chasse aux dirigeants et ex-dirigeants africains. Ce que le Premier ministre éthiopien – actuel Président en exercice de l'UA- a dit explicitement lors du Sommet sur la célébration des 50 ans de l'OUA/UA le 25 mai 2013 à Addis-Abéba. La nomination d'une Africaine, comme Procureur, qui vise essentiellement à “légitimer” la chasse aux Africains, va renforcer le sentiment que les pays occidentaux, qui se servent de la CPI contre leurs ennemis des pays

du Sud, se moquent un peu plus des Africains en leur faisant croire que cette nomination pourrait changer la nature de la CPI. La preuve en a été donnée par le rejet méprisant qu'elle a opposé à la requête de l'UA de se désaisir du cas kenyan.

Par contre, en dépit des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité commis par des dirigeants occidentaux - comme George Bush ou Tony Blair- et israéliens, aucun n'a jamais été inquiété et ne le sera jamais par la CPI. Cette impunité avait amené l'ancien Président de la Commission de l'UA, Jean Ping, à apostropher la CPI en ces termes : “est-ce à dire qu'il ne se passe pas de crimes dans d'autres parties du monde, sur d'autres continents en dehors de l'Afrique?”

Ainsi donc la position de l'Union africaine à l'égard de la CPI est-elle amplement justifiée. Elle correspond aux sentiments d'une large majorité des citoyens africains. Pour ces derniers, toute tentative de légitimer les actions de la CPI, comme la visite de Macky Sall à la Haye, pourrait être perçue comme une trahison des positions de l'Afrique. Quand son prédécesseur, le président Wade, avait trahi l'Afrique en allant se mettre au service de l'agression impérialiste de l'OTAN contre la Libye, on a vu comment il a fini : isolé au sein de l'Union africaine, détesté par l'opinion africaine et finalement humilié par le peuple sénégalais !

Macky Sall veut-il aller plus loin que son prédécesseur dans l'aplatissement devant les pays occidentaux ? Les déclarations faites au journal Le Monde ainsi que celles qu'il a faites durant et après la visite de Barack Obama semblent accréditer cette thèse. Mais l'histoire a montré que la servilité à l'égard de l'Occident finit souvent mal, très mal! ■

DEMBA MOUSSA DEMBÉLÉ

Ligue internationale de la lutte des peuples Dakar

AFRIQUE

Pourquoi cet activisme des ennemis d'Hissein Habré ?

Depuis dix ans qu'ils s'acharment sur Hissène Habré, ses ennemis ne subissent que des échecs. Ils viennent encore d'essuyer un cinglant revers devant la Cour de justice de la Cedeao qui a rejeté le 14 mai 2010, les exceptions préliminaires formées par l'Etat du Sénégal sur l'incompétence de cette Cour et l'irrecevabilité de la plainte contre l'ancien Président tchadien. La Cedeao va donc examiner l'affaire quant au fond et ce, à compter du 18 juin prochain.

Depuis dix ans qu'ils s'acharment sur Hissène Habré, ses ennemis ne subissent que des échecs. Ils viennent encore d'essuyer un cinglant revers devant la Cour de justice de la Cedeao qui a rejeté le 14 mai dernier,

les exceptions préliminaires formées par l'Etat du Sénégal sur l'incompétence de cette Cour et l'irrecevabilité de la plainte contre l'ancien Président tchadien.

La Cedeao va donc examiner l'affaire quant au fond et ce, à compter du 18 juin prochain. Voilà la raison pour laquelle ils sont en train de tympaniser l'opinion par des points de presse, des panels et des articles de journaux tendancieux. Ils déploient actuellement un intense lobbying qui les a déjà conduits au Parlement européen et au ministère français des Affaires étrangères. Ce sera ensuite la Commission de l'Union africaine à Addis Abeba et le Sommet France-Afrique de Nice pour que la communauté internationale exerce des pres-

sions sur le Sénégal en vue du jugement de Habré ! Pis encore, après avoir corrompu les Ong droits-de-l'homme, après avoir « acheté » la plupart des organes de presse sénégalais, après avoir poussé à la prévarication des avocats et des magistrats véreux, les voici qui tentent maintenant de soudoyer l'Assemblée nationale pour faire aboutir leur sale besogne. C'est ainsi qu'ils viennent de recruter un magistrat-député pour activer le dossier Habré devant l'institution parlementaire en posant une question orale au garde des Sceaux sur ce qu'ils appellent « les lenteurs du procès ». Que cet « honorable député » n'oublie surtout pas d'ajouter à ses questions l'affaire des 20 milliards de Sudatel !

Je prie également ce brave député de bien vouloir, à l'instar du vaillant patriote, le président Macky Sall, convoquer le principal mis en cause pour qu'il aille s'expliquer sur ce millièm scandale financier de ce régime corrompu qui ose s'en défendre devant les diplomates qui ont « tout

compris ». Tels sont les actes que le peuple attend de ses représentants et non une tentative de diversion sur les questions cruciales ou une collusion avec les puissances d'argent qui cherchent à recoloniser l'Afrique en manipulant les nègres de service ! De ces principaux rentiers des droits de l'homme, l'un est un Sénégalais qui a même abandonné ses activités d'enseignement pour aller quémander des pétrodollars, des dollars et des euros ! L'autre est une soi-disant avocate tchadienne qui s'est fait ouvrir un cabinet qui ne traite que de... l'Affaire Habré !

A la vérité, ces opérateurs économiques de l'Affaire Habré devraient prendre exemple sur Maître Boucounta Diallo. Ce brillant avocat international, sollicité pour le procès contre Habré, avait accepté de plaider, de bonne foi, au nom de la Justice ! Mais, dès qu'il s'est rendu compte qu'il avait été entraîné dans « la plus vaste escroquerie politico-financière de notre époque », selon les termes mêmes de l'ancien minis-



tre de la Justice, Maître Madické Niang, il s'est tout bonnement retiré de cette mascarade abjecte, avilissante et amoral, comme il sied à un homme d'honneur ! Bravo, Maître Boucounta Diallo ! ■

OUMAR SANKHARÉ

– Université Cheikh Anta Diop de Dakar

FOOT - MONACO

La colère de Touré

Une semaine après son triplé, Ibrahima Touré a été mis à l'écart du groupe monégasque contre le Fortuna Düsseldorf dans la série de matches amicaux. Une situation qui a exacerbé l'attaquant international sénégalais.



ADAMA COLY

La situation que vit Ibrahima Touré sur le Rocher est vraiment inexplicable, d'autant plus que le joueur lui-même ne comprend pas ce qui se passe autour de lui. Acteur principal du maintien du club en Ligue 2 en 2011-2012, l'attaquant international sénégalais a été aussi l'homme de la montée du club de la Principauté cette saison dans l'élite française. Non seule-

ment il a assuré le retour de Monaco en Ligue 1, mais il a offert le titre de champion de Ligue 2 à son club. En 52 apparitions en Ligue 2, l'ancien pensionnaire du centre Aldo Gentina de Dakar a trouvé 28 fois le chemin des filets, soit une moyenne de plus d'un but tous les deux matches. L'ASM qui a changé de dimension a recruté de nombreuses stars, notamment la superstar Colombienne Radamel Falcao. Mais le Sénégalais n'est nullement ébranlé par cette concurrence en attaque et a fait savoir son intention de rester sur le Rocher. Le 6 juillet passé, il a même inscrit un triplé lors de la victoire (11-0) de Monaco sur une équipe régionale italienne de GSA Gascia. Tout laissait croire alors que Touré était en train de convaincre ses dirigeants de ne pas trop vite le jeter aux oubliettes. Mais que nenni ! Dimanche dernier, l'entraîneur l'a mis à l'écart du groupe lors du revers (3-2) contre le Fortuna Düsseldorf (2e division allemande). Face à cette situation, Ibrahima Touré n'a pas mis du temps à exprimer toute sa colère. "C'est vraiment choquant, il n'y a pas de considération pour ce que j'ai réalisé, je ne

comprends pas. Je sais que le club a changé, que les choses ont évolué en attaque avec l'arrivée de Falcao, mais derrière Falcao, par rapport aux autres attaquants...", s'est emporté Touré dans les colonnes de L'Équipe.

"J'ai d'autres propositions intéressantes"

"C'est un peu la déception, j'aurais aimé poursuivre ce que j'ai commencé à Monaco. C'est la décision du coach, j'attends qu'il m'explique, il ne m'a encore rien dit", a-t-il poursuivi. En attendant une éventuelle entrevue avec son coach Claudio Ranieri, l'attaquant des Lions ne manque pas de propositions. S'il laisse encore la porte ouverte, le buteur n'écarte pas l'idée d'un départ. "Maintenant, on verra ce qui va se passer après le stage. Si ça ne peut pas être Monaco, eh bien ce sera ailleurs. J'ai d'autres propositions intéressantes", a-t-il conclu. Selon le quotidien sportif, l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille et Rennes surveilleraient attentivement sa situation. "Alors, à qui le clash Ibrahima Touré-AS Monaco profitera-t-il ?", s'interroge Footmercato.net. ■

arrivé lundi matin à Paris et a passé sa visite médicale dans la foulée à l'hôpital Pitié-Salpêtrière. "Je suis très heureux d'annoncer son arrivée au PSG pour cinq ans, a déclaré Nasser Al-Khelaïfi, le président du PSG, en conférence de presse. Ce n'était pas facile".

"Un projet très ambitieux"

S'il était satisfait de son sort à Naples, Edinson Cavani a toutefois choisi de rejoindre le Paris Saint-Germain. L'Uruguayen a expliqué son choix. "On m'a proposé un projet très beau, très important, c'est pourquoi j'ai choisi de venir ici. J'ai toujours voulu repousser mes limites. J'ai vécu aussi de très belles choses à Naples, mais aujourd'hui je suis là. Gagner la Ligue des Champions, le championnat français, ça me permettra de grandir en tant que joueur", a indiqué l'attaquant uruguayen. "Je n'ai jamais hésité à venir", a-t-il également assuré quand il a été interrogé sur le départ de Leonardo.

"Former un bon duo avec Ibra"

"Je vois très bien mon entente avec Zlatan Ibrahimovic", a déclaré Edinson Cavani lors de sa présentation. "C'est un vainqueur, un joueur habitué à gagner. J'espère pouvoir former un bon duo avec lui". "On a acheté Cavani pour jouer avec Zlatan, mais c'est l'entraîneur qui décidera", a précisé Nasser Al-Khelaïfi. ■

(LEQUIPE.FR ET MAXIFOOT.FR)

REVUE TOUT TERRAIN

BARÇA

Une clause à 150 M€ pour Busquets...

Joueur clé du FC Barcelone, Sergio Busquets (25 ans) vient de prolonger son contrat avec le club catalan. Le milieu de terrain espagnol est désormais lié aux Blaugrana jusqu'en juin 2018. Le Barça a fixé sa clause libératoire à 150 millions d'euros, rien que ça.

...Le président parle de T. Silva

S'il a récemment fait savoir qu'il respecterait son contrat avec le Paris Saint-Germain, Thiago Silva (28 ans) continue d'être courtisé par le FC Barcelone. Le président du club catalan estime d'ailleurs que la balle est dans le camp du Brésilien s'il veut rejoindre les Blaugrana. "Thiago Silva est un joueur que nous aimons, aussi bien les dirigeants que l'entraîneur. Son cas n'est pas un problème de prix. Nous négocions avec des personnes pour qui l'argent n'est pas un souci. Il faut que le joueur les convainque pour pouvoir commencer à négocier", a indiqué Sandro Rosell sur la chaîne de télévision catalane 8TV. L'ancien Milanais est lié au PSG jusqu'en juin 2017.

REAL MADRID

Rendez-vous décisif entre Pérez et CR7

Florentino Pérez en est persuadé, Cristiano Ronaldo (28 ans) terminera sa carrière au Real Madrid. Toujours est-il que, pour l'instant, la star portugaise n'est liée au club merengue que jusqu'en juin 2015. Le président de la Casa Blanca est bien décidé à corriger cette anomalie. Selon le quotidien espagnol El Confidencial, il a prévu de s'entretenir avec le Ballon d'Or France Football 2008 à Los Angeles, lors de la tournée américaine des hommes de Carlo Ancelotti. Un nouveau bail courant jusqu'en juin 2018, avec une nette revalorisation salariale (15 M€ contre 10 M€ actuellement) pourrait lui être proposé.

LYON

Un échange Gourcuff-Gervinho à l'étude ?

Jean-Michel Aulas le confiait récemment : il n'y a pas d'offre mais il existe des discussions avec plusieurs clubs au sujet de Yoann Gourcuff (26 ans, 18 matches et 3 buts en Ligue 1 en 2012-13). D'après France Football, Arsenal serait toujours très intéressé par le meneur de jeu de l'Olympique Lyonnais. Un échange serait même aujourd'hui envisagé entre l'ancien Bordelais et l'attaquant ivoirien Gervinho (26 ans, 18 matches et 5 buts en Premier League en 2012-13), qui n'est pas parvenu à s'imposer chez les Gunners. Les deux clubs négocieraient actuellement les prêts de ces deux joueurs. Si Gourcuff n'est pas trop sollicité, l'ancien Lillois est lui courtisé aussi par l'Olympique de Marseille et surtout l'AS Roma.

PSG

Départ précipité de Leonardo !

Forcément interrogé sur la démission de Leonardo, le président du PSG Nasser Al-Khelaïfi a confirmé lors de la présentation d'Edinson Cavani que le directeur sportif effectuait hier son dernier jour de travail. "Aujourd'hui (hier), c'était le dernier jour de Leonardo. La sanction était trop dure pour lui. Je le remercie pour le travail effec-

tué pendant deux ans. Je suis déçu que l'on se sépare, mais je souhaite le meilleur à mon ami".

CHELSEA

Mourinho a conseillé à Lampard de rester

La présence de José Mourinho s'est avérée déterminante pour Franck Lampard. Le milieu des Blues, longtemps dans l'incertitude la saison dernière quant à sa prolongation de contrat, a résigné en mai dernier. Et si le Mou n'était pas encore présent sur le banc des Blues, il fait partie de ceux qui lui ont conseillé de rester. Le technicien portugais l'a révélé à Sky Sports News. "J'ai été en contact avec lui comme ami, parce que nous sommes restés en contact toutes ces années. Je lui disais, 'comme je te connais, ne va pas aux États-Unis. Tu es un joueur qui a besoin de compétition tous les week-ends au plus haut niveau. Si tu vas aux États-Unis, c'est un pays magnifique, le football se développe, tu y seras très important. Mais tu ne seras pas heureux dans ta vie, alors que tu as encore des années pour être heureux en tant que footballeur". Mourinho est du genre convaincant.

TRANSFERTS

Malouda à Trabzonspor

Le club turc de Trabzonspor a officialisé le recrutement de Florent Malouda hier soir dans un communiqué. Sans pour l'instant préciser les détails du contrat, la formation de Trabzon s'est avant tout réjouie du choix de l'international français, qui arrive libre après un an sans avoir joué à Chelsea. Plus tôt dans la soirée, Malouda avait annoncé sur Twitter être sur le point de rejoindre la Turquie. Sur le site officiel de Trabzonspor, il est ensuite apparu en photo avec le maillot du club, après avoir visité les installations et passé la traditionnelle visite médicale.

FIFA - CORRUPTION

Le Conseil de l'Europe a vu Blatter

Une délégation du Conseil de l'Europe s'est entretenue mardi (hier) avec le président de la Fédération internationale, Sepp Blatter, sur les affaires de corruption qui ont récemment secoué la FIFA. Cette rencontre d'environ quatre heures au siège de la Fédération internationale à Zurich, a été jugée "très fructueuse" par les deux parties, faisait suite à un rapport tranchant de l'institution paneuropéenne sur "la bonne gouvernance et l'éthique du sport" publié l'an dernier qui pointait du doigt l'instance dirigeante du football mondial. "J'ai beaucoup apprécié l'esprit de dialogue dont notre rencontre a été empreinte", s'est félicité le président de l'instance dans un communiqué, lequel a également abordé les réformes en cours pour assurer une meilleure gouvernance. Je me réjouis par avance de collaborer plus encore avec le Conseil de l'Europe".

ATHLÉTISME - DOPAGE

Enquête ouverte sur Powell

Le parquet d'Udine a ouvert mardi une enquête contre plusieurs athlètes jamaïcains, dont Asafa Powell, "pour violation de la loi sur le dopage", a annoncé l'Ansa. L'enquête vise également Sherone Simpson, vice-championne olympique du 100 m en 2008, ainsi que le préparateur physique de Powell, le Canadien Christopher Xuereb. Selon l'agence italienne, Powell et Simpson auraient quitté Ligani Sabbiadoro, le lieu du stage, pour rejoindre la Jamaïque mardi matin. Xuereb serait parti dès lundi.

FOOT - TRANSFERTS

Pourquoi Cavani a choisi Paris

Edinson Cavani s'est officiellement engagé mardi avec le Paris-Saint-Germain. L'international uruguayen a signé un contrat de 5 ans. Montant du transfert : 64 millions d'euros.



Comme prévu, le Paris-Saint-Germain (PSG) a officialisé mardi (hier) le recrutement d'Edinson Cavani. Alors que la conférence de presse de présentation de l'Uruguayen était prévue à 14h GMT, elle a débuté avec plus de deux heures de retard, à 16h10. "Tous les documents étaient signés depuis midi, on attendait le feu vert de

Naples qui est arrivé à l'instant", a expliqué le club dans un communiqué pour justifier ce retard.

L'ancien attaquant de Naples devient le joueur le plus cher de l'histoire de la Ligue 1, avec une indemnité de transfert évaluée à 64 millions d'euros (environ 41 milliards F Cfa). L'international uruguayen, qui portera le numéro 9, est

CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE DE LA FSF

L'Us Gorée investit M^e Augustin Senghor

Le Conseil d'administration de l'Us Gorée a déposé hier la candidature de Augustin Senghor, pour l'élection à la présidence de la Fédération sénégalaise de football (FSF). Le maire de Gorée est le président sortant et celui de l'Us Gorée.



— LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

C'est officiel, Me Augustin Senghor est candidat à sa propre succession à la tête de la Fédération sénégalaise de football (FSF). Le président sortant a été investi par son club, l'Us Gorée. L'acte a été accompli hier par le secrétaire exécutif du club insulaire, Tidiane Camara. "Je voudrais confirmer que nous venons de déposer au secrétariat de la FSF la candidature du président de l'Us Gorée, Augustin Senghor, à la présidence de la FSF", a-t-il déclaré à

sa sortie du siège de la FSF en compagnie du trésorier général du club, Malick Bèye. "Cette décision émane du Conseil d'administration du club qui s'est réuni ce lundi pour évaluer la participation de notre président à la tête du football sénégalais", a-t-il précisé. Il ajoute : "Nous (Us Gorée) avons estimé qu'après un mandat à la tête de la FSF, Augustin Senghor devrait se représenter pour continuer à travailler au service du football sénégalais."

Tidiane Camara a saisi l'occasion pour lancer un appel à l'union à

l'endroit des acteurs du football sénégalais. "Je voudrais dire à l'ensemble de nos amis du mouvement sportif et surtout du football que l'heure est à l'unisson, a-t-il déclaré. Si nous voulons continuer à gagner des combats, il va falloir que nous restions soudés".

Le secrétaire exécutif du club insulaire a tenu également à remercier les "sportifs qui ont déjà manifesté leur soutien au candidat Augustin Senghor". Selon le quotidien sportif Stades, "les Ligues régionales de football de Louga et Fatick ont lancé ce week-end une motion de soutien à la candidature de Me Senghor".

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures à la présidence de l'instance dirigeante du football sénégalais est fixé pour le 24 juillet prochain. L'élection du président de la FSF est prévue le 24 août à l'occasion de l'assemblée électorale. ■

ÉLIMINATOIRES CHAN 2014 (RETOUR)- MAURITANIE/SÉNÉGAL, SAMEDI

Le 12^e Gaïndé de Mauritanie sort ses griffes

— IBOU BADIANE, (CORRESPONDANT MAURITANIE)

La bataille des supporters s'annonce chaude ce samedi 20 juillet à Nouakchott. Après la défaite (1-0) des Mourabitounes contre le Sénégal à l'aller, le public mauritanien se dit prêt à pousser son équipe pour renverser les Lions locaux lors du match retour de ces éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2014 prévu en Afrique du Sud. Pour contrer leurs homologues, les supporters du 12e Gaïndé de Mauritanie comptent sortir de gros moyens pour pousser les Lions à valider leur qualification après le succès (1-0) à Dakar. Pour sa part, l'ambassadeur du Sénégal, Mamadou Kane, félicitant au passage la prestation de l'équipe et l'appui des supporters, promet de "prendre les dispositions nécessaires pour accompagner le comité de supporters de Mauritanie afin que l'équipe obtienne le maximum de soutiens".



Galop des Lions locaux

"Allez Casa !" sollicité

À trois jours du rendez-vous, l'effervescence qui prévaut dans les deux camps augure d'un match plaisant et très disputé. "Il faut coûte que coûte gagner ce match pour se qualifier pour la troisième fois consécutive au CHAN", indique Oumar Ndao, chargé de l'information au 12e Gaïndé de Mauritanie. Quant au président

de ladite structure, Mamadou Niass Diagne, il ambitionne de "mobiliser toute la communauté sénégalaise". "D'ailleurs, nous avons sollicité, depuis la rencontre de Dakar, que les supporters de "Allez Casa !" viennent en appoint pour donner du tonus à cette rencontre", a-t-il lancé. Mais les fans des Lions, qui ont rencontré les responsables de toutes les associations séné-

galaises vivant à Nouakchott, ont insisté sur la mobilisation dans la discipline. "Étant donné que nous sommes dans notre deuxième patrie, nous ferons en sorte que les choses se déroulent normalement avec nos frères mauritaniens avec qui nous avons toujours partagé des moments agréables", a indiqué M. Diagne.

Craintes de représailles en cas de victoire

Toutefois, les supporters sénégalais ont demandé aux autorités compétentes des deux pays de prendre toutes les dispositions sécuritaires avant, pendant et après le match pour éviter tout débordement. Certains craignent les rafles au cas où le Sénégal gagnerait. Par conséquent, ils veulent que des bus soient mis à leur disposition pour le retour à domicile. D'ailleurs, l'ambassade a prévu 6 bus pour le ramassage des supporters du 12e Gaïndé de Mauritanie, afin de leur faciliter le transport. Du côté de la Fédération de football de Mauritanie, son Secrétaire général, Massa Diarra, a confirmé qu'un quota de 200 billets sera destiné aux supporters sénégalais et que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement de la rencontre. ■

BREVES

LUTTE - CHÈQUE RENVOYÉ À AZIZ NDIAYE

Fass aurait démenti

La rumeur a quasiment fait le tour du Sénégal, hier. Une info selon laquelle le camp de Gris Bordeaux a retourné le chèque à Aziz Ndiaye pour exiger que son poulain soit traité de la même manière que Mohamed Ndao alias "Tyson". Mais quelques heures après, Fass aurait démenti une telle information. Selon certaines sources, le promoteur Aziz Ndiaye aurait proposé 120 millions F Cfa à Tyson contre 80 millions à Gris Bordeaux pour un combat la saison prochaine. Interrogé avant-hier, un proche de l'encadrement du lutteur de Fass avait déclaré qu'il restait certains détails à régler avant la signature du contrat.

TOURÉ KUNDA

Benoît Toupane en test au Maccabi Netanya

Benoît Toupane, l'attaquant de Touré Kunda, a rejoint, pour des tests le club israélien de Maccabi Netanya, a annoncé mardi à l'APS le président du club mbourais, Mbaye Diouf Dia. "Il est parti lundi, avec l'objectif de signer dans ce club relégué en Ligue 2 et aspirant à retrouver l'élite israélienne dès la saison prochaine", a précisé M. Dia. Toupane, arrivé au Touré Kunda au début de la saison en cours, en provenance de l'AS Douanes où il n'a presque pas joué la saison dernière, est l'un des meilleurs buteurs du championnat national avec 12 réalisations, dont neuf en championnat. Si l'ancien international cadet et junior réussit ses tests, il va marcher sur les traces de Moussa Konaté qui, avant son éclipse pendant les Jeux olympiques de Londres en août dernier, avait porté pendant une saison les couleurs de Maccabi Tel Aviv, un club israélien. Touré Kunda, 10e de la Ligue 1 avec 30 points, est qualifié en demi-finale de la Coupe du Sénégal.

DIVERS

Le foot spécifique et féminin en Ag

L'Assemblée générale (Ag) du football spécifique est prévue ce vendredi 19 juillet 2013 à 10h au siège de la Fédération sénégalaise de football (FSF), informe un communiqué. Cinq questions seront à l'ordre du jour, notamment : 1- vérification des mandats ; 2- allocutions ; 3- élection du délégué représentant le football spécifique au Conseil d'Administration de la Ligue de Football Amateur ; 4- élection du délégué du football spécifique à l'Assemblée générale de la LFA du 21 juillet 2013 ; 5- élection du délégué du football spécifique à l'Ag électorale de la FSF du 24 août 2013. Le communiqué indique que chaque délégué issu d'une ligue régionale sera porteur d'un mandat dûment signé (avec cachet) du président. L'UCAFSEN et Beach Foot Association seront représentées chacune par trois (3) délégués.

Cette Ag du foot spécifique sera suivie de celle du foot féminin à 17h au même lieu (siège FSF). Chaque club à jour sera représenté par un (1) délégué porteur d'un mandat dûment signé (avec cachet) du président de l'entité.

BASKET - JUSTICE

La Fédé de basket annonce une plainte contre Mathieu Faye

La Fédération sénégalaise de basket-ball (FSBB) a décidé de porter plainte contre l'ancien international sénégalais Mathieu Faye, "suite aux propos qu'il a tenus dans les médias dont la Sen Tv et la RTS 1", indique un communiqué reçu mardi à l'APS. "Nous avons décidé de porter plainte contre Mathieu Faye pour détention illégale de documents administratifs appartenant à la fédération", a expliqué son chargé de communication, Moustapha Goudiaby, dans un entretien téléphonique. Cette décision

a été prise à la suite de la "réunion du bureau de la fédération élargie aux autres membres", a précisé M. Goudiaby.

L'instance dirigeante du basket-ball sénégalais a battu en brèche les allégations de Mathieu Faye, portant sur la mise en place d'une structure d'exception pour gérer le basket sans risque de sanctions de la part de la FIBA. "Ses allégations sont fausses, puisque dès la mise en place d'une structure d'exception comme l'appelle Monsieur Faye de ses vœux, le

Sénégal sera suspendu des compétitions, comme le stipule l'article 97 des statuts généraux qui écarte toute ingérence des Etats", a déclaré le porte-parole de la Fédération.

Ancien international sénégalais et vainqueur notamment de la Coupe d'Europe des clubs, Mathieu Faye est aussi ancien manager général des équipes nationales du Sénégal. Il a appelé récemment au départ du président de la Fédération sénégalaise de basket-ball (FSBB), Baba Tandian, et à la mise en place d'une structure



d'exception pour gérer le basket suite aux cas de fraude sur l'âge décelés chez les U 18, l'équipe des moins de 20 ans. ■

(APS)